



## Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne

### RAPPORT DU PRESIDENT

#### Service d'assainissement

#### Rapport annuel sur le prix et la qualité des services

#### Exercice 2012

(Application des articles L2224-5 et D2224-1 du CGCT relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement)

## 1) PRESENTATION DU SYNDICAT

Le SIAVO regroupe les communes d'AMNEVILLE, CLOUANGE, GANDRANGE, MONDELANGE, MOYEUVRE GRANDE, MOYEUVRE PETITE, RICHEMONT, ROMBAS, ROSSELANGE, UCKANGE, VITRY SUR ORNE.

Il assure la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur la totalité du périmètre Syndical.

En ce qui concerne le traitement de la pollution, Le SIAVO n'exécute pas lui-même le service, il l'a confié au moyen d'un contrat d'affermage à VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux - qui exploite le collecteur de transport et la station d'épuration de Richemont. Le contrat a pris effet le 1er janvier 2000 pour une durée de 15 ans, un avenant a été signé en 2011 pour une prolongation de ce contrat jusqu'au 31 décembre 2019.

Depuis le 1 janvier 2011, le SIAVO a pris la compétence collecte « eaux usées » et « eaux pluviales » sur l'ensemble des communes du Syndicat avec transfert de la totalité des contrats d'affermage.

Depuis le 1 novembre 2011, Amnéville, Rosselange et Moyeuve-Petite sont également couvertes par un contrat de DSP

## 2) LE PATRIMOINE DU SIAVO

### 2.1 Le réseau d'assainissement et les ouvrages

L'émissaire intercommunal du SIAVO qui relie les communes à la station d'épuration est constitué de trois collecteurs principaux avec **35 km** de canalisation au total :

- le plus important longe l'Orne de MOYEUVRE-GRANDE jusqu'à la station,
- le deuxième est issu d'UCKANGE et de RICHEMONT c'est le collecteur Nord,
- le troisième capte les effluents d'AMNEVILLE et de MONDELANGE c'est le collecteur Sud.

Les réseaux communaux représentent environ **320 km** de canalisations avec un certain nombre d'ouvrages spéciaux :

COMMUNES	Nbre d'habitants desservis	Nbre d'abonnés	Km de canalisation
AMNEVILLE	10 181	3460	43
CLOUANGE	3 940	1692	15
GANDRANGE	2 890	1153	28
MONDELANGE	6 017	2532	35
MOYEUVRE GRDE	8 127	3125	55
MOYEUVRE PETITE	517	179	5
RICHEMONT	1 999	797	18
ROMBAS	10 104	3759	49
ROSSELANGE	2 962	974	10
UCKANGE	7 197	1666	43
VITRY SUR ORNE	2 887	1228	21
CANALISATIONS SIAVO	-	-	35
<b>TOTAL SIAVO</b>	<b>56 821</b>	<b>20 565</b>	<b>357</b>

Les ouvrages et équipements sont décrits en détail au chapitre 7.3.2. « Inventaire des biens ». (Détail par commune en annexe)

## 2.2 L'usine de dépollution

Située à RICHEMONT, elle offre une capacité de traitement de 63 500 équivalents-habitants et bénéficie d'une autorisation préfectorale jusqu'à 70 000 eqha. Avec 57000 habitants desservis, il reste encore une marge de 6 500 eqha soit 10% environ.

Charge hydraulique de référence	= 15200 m <sup>3</sup> /j
Charge hydraulique moyenne	= 26 367 m <sup>3</sup> /j
Charge hydraulique maxi	= 43200 m <sup>3</sup> /j
Charge organique maxi	= 3807 m <sup>3</sup> /j
Capacité maxi	= 63500 Eh
Population raccordée	= 58200 Eh

### Paramètres des rejets fixés par l'arrêté préfectoral du 21 janvier 1998

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal
DBO5 - Demande Biologique en Oxygène à 5 jours	25 mg/l	90%
DCO – Demande Chimique en Oxygène	100mg/l	75%
MES - matières en suspension	30 mg/l	-
NGL – azote global	15 mg/l	70%
PT - Phosphore total	2 mg/l	80%

## 3) TRAVAUX REALISES EN 2012 PAR LE SIAVO

<b>Amnéville</b>	<b>5 011,30</b>
<i>Amnéville - avaloir N° 23 impasse rue de la Légion</i>	<i>3 329,56</i>
<i>Amnéville - avaloir rue de la Légion</i>	<i>1 681,74</i>
<b>Clouange</b>	<b>154 001,35</b>
<i>Rue Jean Burger - cimetière - Acacias 2011</i>	<i>138 097,84</i>
<i>Quartier du Grand ban 2012/2013 -études et travaux 1° tranche</i>	<i>5 860,40</i>
<i>Clouange- Elimination des eaux parasites du secteur Vallon</i>	<i>10 043,11</i>
<b>Gandrang</b>	<b>168 380,67</b>
<i>Requalification du quartier de Boussange 2012 - TF</i>	<i>146 096,98</i>
<i>Gandrang - DMOA lot les Courtières</i>	<i>22 283,69</i>

<b>Mondelange</b>	<b>126 250,72</b>
<i>Mondelange - 2 tampons 26 bis rue de Boussange</i>	1 657,20
<i>N T01 Mondelange - rue du Camps , eglise</i>	78 549,83
<i>Mondelange - Puits infiltration diverses rues</i>	24 410,36
<i>Mondelange - Remplacement collecteur Rue des Tennis</i>	13 873,60
<i>Mondelange - Rue des Acacias</i>	2 192,35
<i>T12 Mondelange - Rue de Metz 1° tranche ( convention )</i>	5 567,38
<b>Moyeuvre-grande</b>	<b>441 808,95</b>
<i>Moyeuvre G- mise à niveau tampons</i>	4 703,84
<i>Moyeuvre G- Mise à niveau tampons 6 rue des Vignes</i>	1 443,81
<i>Moyeuvre-Grande - Remplacement DN 600 rue Avril</i>	37 503,77
<i>N T02 Moyeuvre grande - Impasse Fabert</i>	398 157,53
<b>Moyeuvre petite</b>	<b>3 872,65</b>
<i>Moyeuvre-petite - travaux de mise en sécurité du PR Pérotin</i>	3 872,65
<b>Richemont</b>	<b>0,00</b>
<b>Rombas</b>	<b>30 667,13</b>
<i>Rombas- PR Guissebonne</i>	3 340,43
<i>Rombas - réhabilitation programme 2012</i>	535,58
<i>Création d'avaloirs Rues Aunette, Ville haute</i>	10 597,28
<i>Création d'avaloirs Rues Ravel, Rode, Verdun et Stanislas</i>	16 193,84
<b>Rosselange</b>	<b>400 860,17</b>
<i>Rosselange - branchement N°19 rue de la Gare</i>	1 665,49
<i>T06 Aménagement grand rue Tranche 2012</i>	120 602,60
<i>T13 Rosselange - Bouswald 1° Tranche ( convention )</i>	269 131,10
<i>Rosselange - Rue Hennequin</i>	9 460,98
<b>Uckange</b>	<b>565 200,23</b>
<i>T04 Uckange - Quartier Touraine</i>	565 200,23
<b>Vitry / Orne</b>	<b>10 994,63</b>
<i>Vitry -mise en conformité branchement 2 rue Maurin</i>	2 379,90
<i>Vitry -mise à niveau regard</i>	1 835,26
<i>Vitry - inspection TV rue de Thionville</i>	6 779,47
<b>SIAVO</b>	<b>7 606,56</b>
<i>SIAVO - Vitry/Orne VR52 capots de protection regards</i>	7 606,56

Total = **1 914 654,36**

## 4) L'ACTIVITE CLIENTELE

### 4.1 L'activité clientèle

Le nombre d'abonnés (clients), le volume de l'assiette de la redevance et la population desservie du service d'assainissement collectif **[D 201.0]** au 31 décembre figurent au tableau suivant :

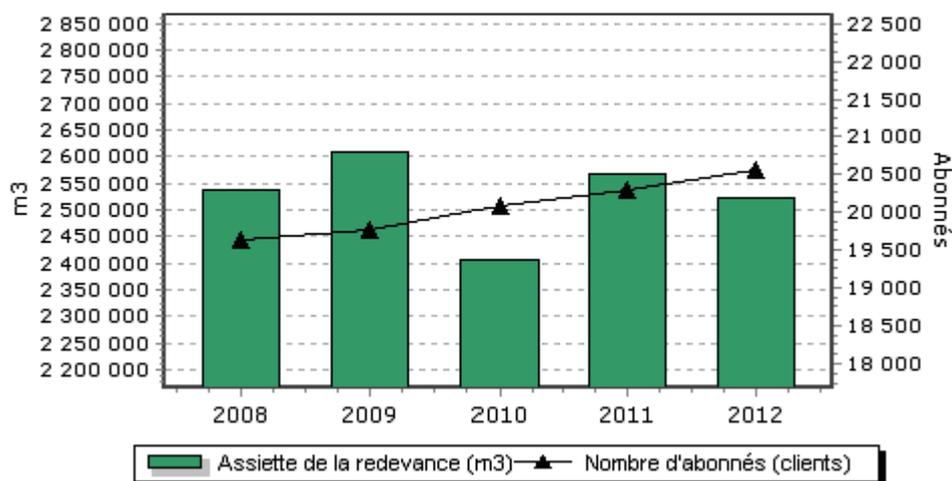
<b>AMNEVILLE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3192	3158	3342	3379	<b>3460</b>	<b>2,40%</b>
Assiette de la redevance (m3)	611008	608815	586430	728658	<b>743946</b>	<b>2,10%</b>
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	9361	10266	<b>10228</b>	10208	<b>10181</b>	<b>-0,26%</b>
<b>CLOUANGE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 638	1 642	1 638	1659	<b>1692</b>	<b>1,99%</b>
Assiette de la redevance (m3)	160 556	159 317	150 943	169932	<b>162844</b>	<b>-4,17%</b>
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3 676	3 881	<b>3 906</b>	3933	<b>3940</b>	<b>0,18%</b>
<b>GANDRANGE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1131	1143	1134	1143	<b>1153</b>	<b>0,87%</b>
Assiette de la redevance (m3)	144309	141018	97670	119641	<b>109556</b>	<b>-8,43%</b>
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2570	2540	<b>2660</b>	2776	<b>2890</b>	<b>4,11%</b>
<b>MONDELANGE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	2415	2430	2482	2505	<b>2532</b>	<b>1,08%</b>
Assiette de la redevance (m3)	242045	235490	226505	248144	<b>246523</b>	<b>-0,65%</b>
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5662	5751	<b>5855</b>	5950	<b>6017</b>	<b>1,13%</b>
<b>MOYEUVE GRANDE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3029	3014	3068	3099	<b>3125</b>	<b>0,84%</b>
Assiette de la redevance (m3)	329127	326222	323327	312175	<b>312268</b>	<b>0,03%</b>
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	9083	8357	<b>8299</b>	8217	<b>8217</b>	<b>0,00%</b>

<b>MOYEUVE PETITE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	182	178	178	179	179	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	20978	20885	19478	19590	16953	-13,46%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	566	516	517	517	517	0,00%
<b>RICHEMONT</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	752	755	755	772	797	3,24%
Assiette de la redevance (m3)	84527	87943	82429	92104	81099	-11,95%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1952	1953	1949	1974	1999	1,27%
<b>ROMBAS</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3703	3754	3706	3715	3759	1,18%
Assiette de la redevance (m3)	410236	433977	387087	377157	382447	1,40%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10837	10133	10183	10249	10104	-1,41%
<b>ROSSELANGE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	962	977	963	970	974	0,41%
Assiette de la redevance (m3)	115505	113364	111071	115455	112761	-2,33%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3113	3024	3005	2984	2962	-0,74%
<b>UCKANGE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1579	1599	1606	1653	1666	0,79%
Assiette de la redevance (m3)	318327	307259	303263	268867	239530	-10,91%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	7991	7444	7462	7436	7197	-3,21%
<b>VITRY SUR ORNE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1070	1130	1214	1225	1228	0,24%
Assiette de la redevance (m3)	100660	106522	103645	114050	114055	0,00%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2362	2607	2640	2805	2887	2,92%

<b>TOTAL SIAVO</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	19653	19723	20087	20300	<b>20 565</b>	<b>1,31%</b>
Assiette de la redevance (m3)	2537673	2540812	2391303	2566209	<b>2 521 982</b>	<b>-1,72%</b>
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	57173	56472	<b>56704</b>	57049	<b>56 821</b>	<b>-0,40%</b>

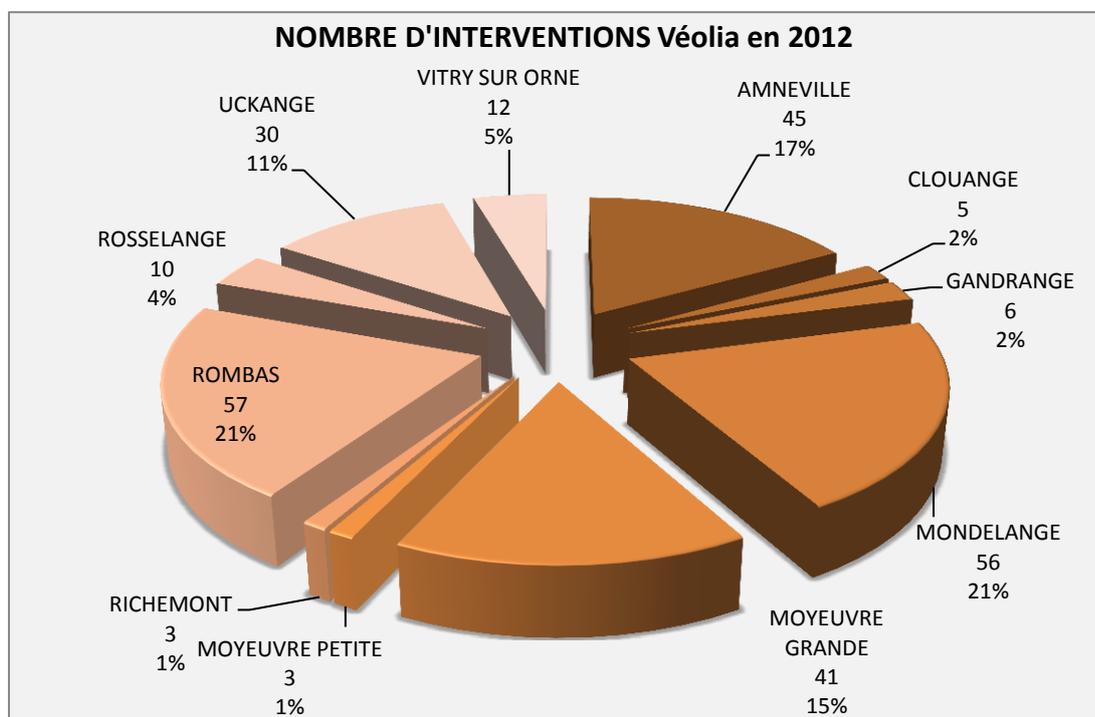
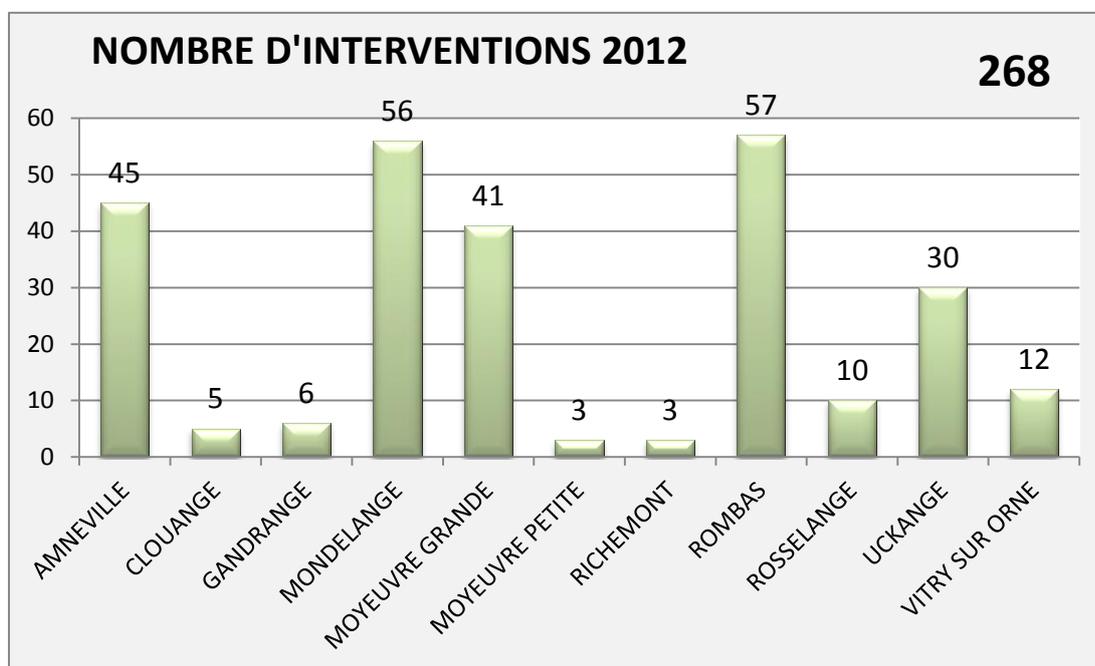
La base de calcul du nombre d'habitants desservi a été adaptée conformément au décret N°2008-1477 du 30 décembre 2008 à partir de l'exercice 2009. Les variations de cet indicateur entre 2008 et 2009 peuvent en partie être expliquées par ce changement de méthode.

#### Evolution comparative du nombre d'abonnés et de l'assiette de redevance



Les principaux indicateurs de la gestion clientèle sont les suivants pour 2012 :

COMMUNES	Nb d'interventions recensées au SIAVO en 2012
AMNEVILLE	45
CLOUANGE	5
GANDRANGE	6
MONDELANGE	56
MOYEUUVRE GRDE	41
MOYEUUVRE PETITE	3
RICHEMONT	3
ROMBAS	57
ROSSELANGE	10
UCKANGE	30
VITRY SUR ORNE	12
<b>TOTAL</b>	<b>268</b>



## 5) QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION

Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité), hors effet de stock. Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

Tonnages de boues (MS)	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Boues produites (sortie déshydratation au cours de l'exercice)	960,0	1099,0	946,9	893,0	976,3	928,8
Boues évacuées en compostage sans transit dans la serre	740	399,0	143,0	0	0	0
Boues évacuées en compostage après transit dans la serre	80	283,0	597,0	330,1	286,6	336,4
Boues évacuées en valorisation agricole après transit dans la serre				312,8	373,1	388,0
Total des boues évacuées		682,0	740,0	642,9	644,3	724,4
Boues stockées dans la serre au 31/12 de l'exercice	140,0	557,0	430,0	315,0	378,0	380,0

Mises à part les boues évacuées en compostage sans transit dans la serre qui sont pesées sur le site de compostage, les quantités de boues produites sont celles mesurées en sortie de l'unité de déshydratation des boues par filtre presse. Elles ont été calculées sur la base du nombre de pressées réalisées, d'une évaluation (réalisée en fin d'exercice) de la masse unitaire de boues produites par pressée effectuée et des mesures quotidiennes de siccité des gâteaux.

## 6) LE PRIX DU SERVICE

### 6.1 La tarification

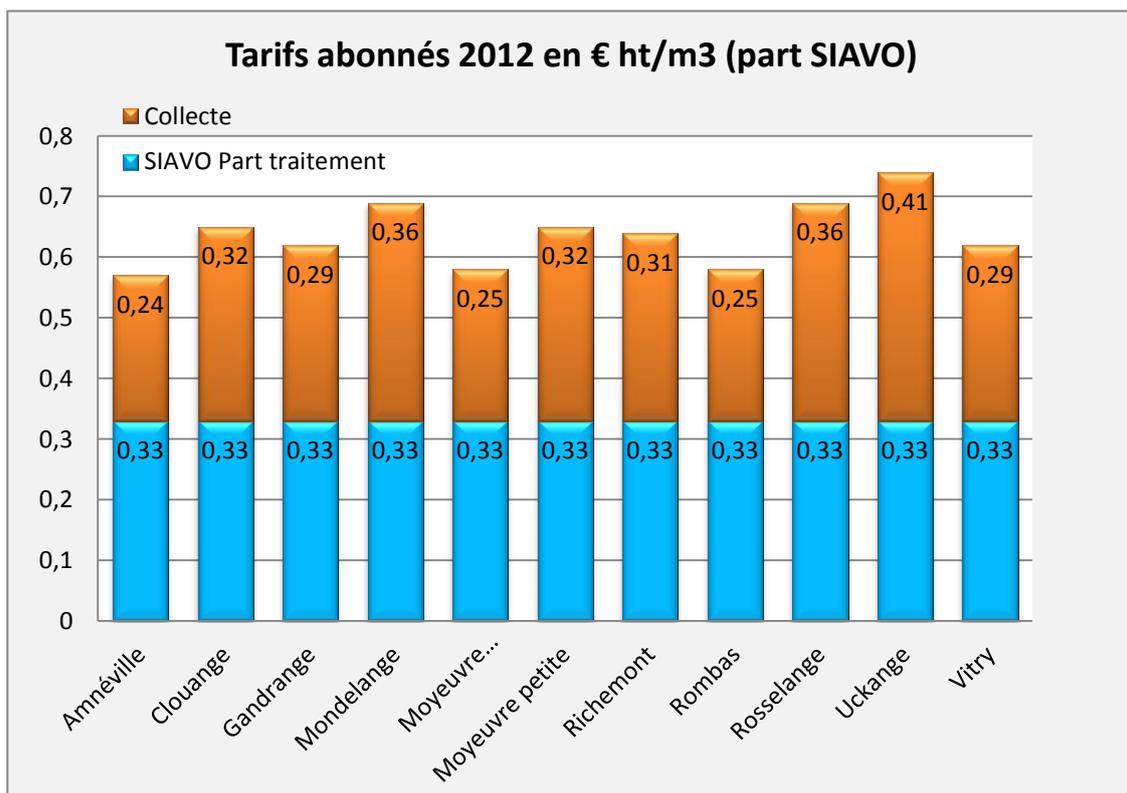
La collectivité fixe les éléments de tarification du service, à l'exception des taxes et redevances, qui relèvent des prérogatives des agences de l'eau et de l'Etat.

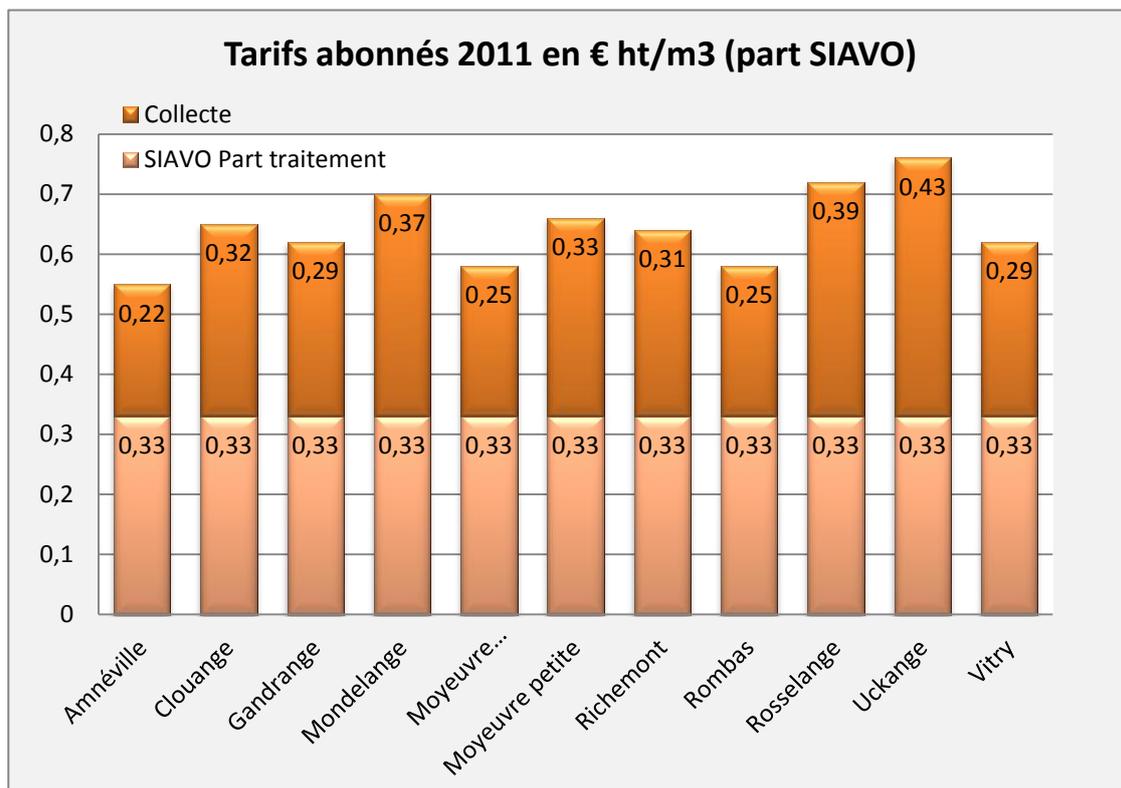
Le service d'assainissement collectif est facturé par l'intermédiaire de la facture d'eau, sauf en l'absence d'abonnement au service d'eau.

Une facture par commune est présentée en annexes.

A titre indicatif sur la commune de ROMBAS, l'évolution du prix du service de l'assainissement collectif (D204.0 / redevances comprises, mais hors eau) par m<sup>3</sup> et pour 120 m<sup>3</sup>, au 1<sup>er</sup> janvier est la suivante :

<b>ROMBAS</b> Prix du service de l'assainissement collectif	Volume	Prix Au 01/01/2012	Montant Au 01/01/2012	Montant Au 01/01/2013	N/N-1
<b>Part délégataire</b>			125,21	119,06	4.91%
Abonnement			8,79	8,26	-6.03%
Consommation	120	0,9233	116,42	110,80	-4.83%
<b>Part communale consommation</b>	120	0,2500	30,00	30,00	0%
<b>Part syndicale consommation</b>	120	0.33	39,60	39,60	0%
<b>Organismes publics</b>					
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2740	32,88	32,88	0,00%
<b>Total € HT</b>			<b>227,69</b>	<b>221,54</b>	<b>-2.7%</b>
TVA			15,94	15,51	-2.7%
<b>Total TTC</b>			<b>243,63</b>	<b>237,05</b>	<b>-2.7%</b>
<b>Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup></b>			<b>2.03</b>	<b>1.97</b>	<b>-2.95%</b>





## 7) LA GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2005-236 du 14 mars 2005, codifié à l'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### 7.1 Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation (CARE)

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et des charges sont présentées en annexe V du rapport du délégataire.

Synthèse du CARE en euros (le détail par commune figure en annexe):

<b>LIBELLE</b>	Amnéville- Clouange- Moyeuvre P- Richemont- Rosselange	Gandrange	Moyeuvre Grande	Mondelange	Rombas	Uckange	Vitry	SIAVO
<b>PRODUITS</b>	<b>448 375</b>	<b>92 836</b>	<b>310 508</b>	<b>232 321</b>	<b>347 461</b>	<b>261 916</b>	<b>88 514</b>	<b>4 085 277</b>
<b>CHARGES</b>	<b>408 238</b>	<b>83 739</b>	<b>288 851</b>	<b>227 753</b>	<b>320 249</b>	<b>230 923</b>	<b>82 375</b>	<b>3 808 424</b>

LIBELLE	Amneville-Clouange-Moyeuvre P-Richemont-Rosselange	Gandrang	Moyeuvre Grande	Mondelange	Rombas	Uckange	Vitry	SIAVO
<b>RESULTAT 2012 (après impôts /sociétés)</b>	<b>26 759</b>	<b>6 065</b>	<b>14 439</b>	<b>3 045</b>	<b>18 142</b>	<b>20 663</b>	<b>4 093</b>	<b>183 911</b>
<b>RESULTAT 2011 (après impôts /sociétés)</b>	<b>10 671</b>	<b>3 342</b>	<b>25 928</b>	<b>18 059</b>	<b>29 880</b>	<b>14 353</b>	<b>6 075</b>	<b>169 965</b>
<b>Ecart en euros</b>	<b>16 088</b>	<b>2 723</b>	<b>-11 489</b>	<b>-15 014</b>	<b>-11 738</b>	<b>6 310</b>	<b>-1 982</b>	<b>13 946</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006 Référence: H1171

## 7.2 Etat détaillé des produits SIAVO

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE du SIAVO.

LIBELLE	2 011	2 012	Ecart
<b>Recettes liées à la facturation du service</b>	<b>2 188 270</b>	<b>2 301 861</b>	<b>5,19%</b>
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	1 737 752	2 772 619	
dont variation de la part estimée sur consommations	450 518	-470 758	
<b>Autres recettes liées à l'exploitation du service</b>	<b>383 163</b>	<b>463 197</b>	<b>NS</b>
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	383 163	463 197	
dont variation de la part estimée sur consommations			
<b>Exploitation du service</b>	<b>2 571 433</b>	<b>2 765 058</b>	<b>7,53%</b>
<b>Produits : part de la collectivité contractante</b>	<b>999 951</b>	<b>971 930</b>	<b>36,35%</b>
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	711 213	1 199 203	
dont variation de la part estimée sur consommations	288 738	-227 273	
<b>Redevance modernisation réseau</b>	<b>213 767</b>	<b>274 883</b>	<b>17,78%</b>
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	192 116	315 703	
dont variation de la part estimée sur consommations	21 651	-40 820	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>1 213 718</b>	<b>1 246 813</b>	<b>2,73%</b>
<b>Produits des travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>11 264</b>	<b>68 716</b>	<b>NS</b>
<b>Produits accessoires</b>	<b>1 957</b>	<b>4 690</b>	<b>0,00%</b>

## 7-3 Le patrimoine du service :

### 7.3.1 Variation du patrimoine immobilier

Cet état retrace les opérations d'acquisitions, de cessions ou de restructuration d'ouvrages financées par le délégataire, qu'il s'agisse de biens du domaine concédé ou de biens de reprise.

### 7.3.2 Inventaire des biens

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la FP2E. Les biens propres de la société y figurant sont ceux, conformément au décret, expressément désignés au contrat comme biens de reprise.

Usine de dépollution	Capacité épuratoire (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)	Qualification
STEP de Rlichemont	4 200	70 000	43 200	Bien de retour

Poste de relèvement / refoulement	type	Débit des pompes (m3/h)	Qualification
-----------------------------------	------	----------------------------	---------------

#### Amnéville

Poste de refoulement: ALDI	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: BOIS de COULANGE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: BOULODROME	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: COLONIE aux BOIS	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: CURE THERMALE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: ECOLES	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: EP IMAX	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: EP CHATEAU de MERTEN	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement: EU IMAX	Refoulement	10	Bien de retour
Poste de refoulement: EU CHATEAU de MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: OUEST MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: HAUTS FOURNEAUX	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: JUSTEMONT	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: LOT du STADE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSERAIE 3	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSERAIE 4	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: VERDUN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: SNOWHALL	Refoulement	15	Bien de retour

#### Mondelange

Poste de refoulement de la route de METZ	Refoulement	70	Bien de retour
Poste de refoulement de la rue des ALLIES	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DES FLEURS	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DU STADE	Refoulement	14	Bien de retour
Poste de refoulement de la SAPINIÈRE	Refoulement	54	Bien de retour

Poste de refoulement de l'ARCHEOSITE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement des ALIZES	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement du FEUBY	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement de la RUE DU NORD	Relèvement	80	Bien de retour
Poste de relèvement N°20 rue BREL	Relèvement	40	Bien de retour
Poste de relèvement N°5 rue BREL	Relèvement	54	Bien de retour

### Moyeuve-Grande

Poste de refoulement de la MAIRIE	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: Tunnel rue Poincaré	Refoulement	20	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°1 café des roses - rue de Verdun	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°3 rue de la mine	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°4 rue de la gare	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°6 place de la république	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°8 rue Joffre	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement N°7 pl. de la république	Refoulement	100	Bien de retour

### Moyeuve-Petite

Poste de refoulement: CAMPING PEROTIN	Refoulement	15	Bien de retour
---------------------------------------	-------------	----	----------------

### Richemont

Poste de refoulement: BERG 5	Refoulement	90	Bien de retour
------------------------------	-------------	----	----------------

### Rombas

Poste de refoulement: CHEMIN URBANNE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DE GUISSÉBONNE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de relèvement: RUE DE L'USINE	Relèvement	20	Bien de retour

### Uckange

Poste de refoulement: CITE DES SPORTS	Refoulement		Bien de retour
Poste de refoulement: CITE D'ITALIE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: MAIRIE	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: PR LES ROMAINS	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: PR VOIE PRIVÉE	Refoulement	25	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE DE FAMECK	Refoulement	36	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE D'HAYANGE	Refoulement	37	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU MUGUET	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU TEMPLE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE NEUVE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: VOIE ROMAINE	Refoulement	15	Bien de retour

### Réseau SIAVO

Poste de refoulement: CLOUANGE RUE FOCH	Refoulement	460	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE BARRIÈRE	Refoulement	210	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE MIMOSAS	Refoulement	105	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVE DELAUNE	Refoulement	65	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVE FORGES	Refoulement	60	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVE KNOBLAUCH	Refoulement	215	Bien de retour

Poste de refoulement: MOYEUVRE RUE DES ROSES	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT MOULIN	Refoulement	162	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT ZA	Refoulement	79	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSSELANGE JAMAILLES	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: UCKANGE MOULIN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement: ROMBAS L'ILE	Relèvement	1 000	Bien de retour
Poste et bassin de pollution UCKANGE-BASSIN	Refoulement	350	Bien de retour
Poste et vanne de crue MOYEUVRE L'HOPITAL	Refoulement	894	Bien de retour
Vanne de crue MOYEUVRE RENEPONT	Refoulement		Bien de retour

#### **Autres installations Qualification**

---

Bassin de pollution de MALANCOURT

Bien de retour

## LES EQUIPEMENTS DU RESEAU

<b>Equipements de réseau d'Amnéville</b>		Qualification
Bassin de pollution (Malancourt)	1	Bien de retour
Bassins de rétention	8	Bien de retour
Station sous vide	1	Bien de retour
Postes de refoulement	18	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1580	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Clouange</b>		Qualification
Poste de refoulement	1	Bien de retour
Déversoir d'orage		Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	497	Bien de retour
Nombre de regards	350	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Gandrange</b>		Qualification
Déversoirs d'orage	4	Bien de retour
Bassin de rétention	3	Bien de retour
Déshuileur	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	470	Bien de retour
Nombre de regards	407	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Mondelange</b>		Qualification
Postes de refoulement	13	Bien de retour
Déversoir d'orage	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	842	Bien de retour
Puits d'infiltration	190	Bien de retour
Nombre de regards	514	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Moyeuvre Grande</b>		Qualification
Postes de refoulement	8	Bien de retour
Vannes de crue	6	Bien de retour
Déversoirs d'orage	3	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1150	Bien de retour
Nombre de regards	993	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Moyeuvre Petite</b>		Qualification
Postes de refoulement	1	Bien de retour
Déversoir d'orage	1	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Richemont</b>		Qualification
Poste de relèvement	1	Bien de retour
Postes de refoulement	2	Bien de retour
Déversoirs d'orage	6	Bien de retour
Bassin de pollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	585	Bien de retour
Nombre de regards	403	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Rombas</b>		Qualification
Postes de relèvement	4	Bien de retour
Déversoir d'orage	29	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1468	Bien de retour
Nombre de regards	698	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Rosselange</b>		Qualification
Postes de relèvement	1	Bien de retour
Déversoirs d'orage	3	Bien de retour

Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	402	Bien de retour
Nombre de regards	385	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Uckange</b>		
		<b>Qualification</b>
Poste de refoulement	13	Bien de retour
Bassin de pollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1100	Bien de retour
Nombre de regards	800	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Vitry sur Orne</b>		
		<b>Qualification</b>
Bassin de rétention des eaux pluviales	1	Bien de retour
Déversoirs d'orage	4	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	433	Bien de retour
Nombre de regards	250	Bien de retour
<b>Equipements de réseau du SIAVO</b>		
		<b>Qualification</b>
Usine de dépollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	543	Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	15	Bien de retour

## LES RESEAUX DE DISTRIBUTION

### Canalisation d'Amnéville

Canalisations gravitaires (ml)	43 000	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires		Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour

### Canalisations de Clouange

		<b>Qualification</b>
Canalisations gravitaires (ml)	14 537	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	2 855	Bien de retour
dont unitaires	8 959	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	2 723	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour

### Canalisations de Gandrange

		<b>Qualification</b>
Canalisations gravitaires (ml)	27777	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	9840	Bien de retour
dont unitaires	5786	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	12151	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour

### Canalisations de Mondelange

		<b>Qualification</b>
Canalisations gravitaires (ml)	34837	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	24141	Bien de retour
dont unitaires	627	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	10129	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	515	Bien de retour

### Canalisations de Moyeuve Grande

		<b>Qualification</b>
Canalisations gravitaires (ml)	55284	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	7058	Bien de retour
dont unitaires	39089	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	9137	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	15	Bien de retour

**Canalisations de Moyeuve Petite**

Canalisations gravitaires (ml)	2000	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires		Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	2600	Bien de retour

**Canalisations de Richemont**

Canalisations gravitaires (ml)	18222	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	3086	Bien de retour
dont unitaires	9426	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5710	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour

**Canalisations de Rombas**

Canalisations gravitaires (ml)	48445	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	3431	Bien de retour
dont unitaires	39061	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5953	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	299	Bien de retour

**Canalisations de Rosselange**

Canalisations gravitaires (ml)	10500	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires	10500	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour

**Canalisations de Uckange**

Canalisations gravitaires (ml)	43121	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	16974	Bien de retour
dont unitaires	10936	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	15211	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	656	Bien de retour

**Canalisations de Vitry sur Orne**

Canalisations gravitaires (ml)	20556	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	2434	Bien de retour
dont unitaires	12177	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5945	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour

**Canalisations de transport du SIAVO**

Canalisations gravitaires (ml)	30 826	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	28 353	Bien de retour
dont unitaires	659	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	1814	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	4621	Bien de retour

## LES BRANCHEMENTS EN DOMAINE PUBLIC

		Qualification
<b>Branchements de Amnéville</b>		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	Nc	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	Nc	Bien de retour
<b>Branchements de Clouange</b>		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1177	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
<b>Branchements de Gandrange</b>		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	885	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	7	Bien de retour
<b>Branchements de Mondelange</b>		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1180	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	39	Bien de retour
<b>Branchements de Moyeuvre Grande</b>		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	2633	Bien de retour
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour
<b>Branchements de Moyeuvre Petite</b>		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour
<b>Branchements de Richemont</b>		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	620	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	10	Bien de retour
<b>Branchements de Rombas</b>		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	2299	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
<b>Branchements de Rosselange</b>		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	456	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
<b>Branchements de Uckange</b>		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	Nc	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	Nc	Bien de retour
<b>Branchements de Vitry sur Orne</b>		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	807	Bien de retour

### 7-4 Situation des biens

Par ce compte rendu, VEOLIA EAU présente à la Collectivité une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto surveillance, astreinte,...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et d'autres informations le cas échéant.

Ce compte rendu permet ainsi à la Collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.

Les biens dont l'état ou le fonctionnement sont satisfaisants ou pour lesquels VEOLIA EAU n'a pas décelé d'indice négatif ne figurent pas dans ce compte rendu.

Concernant le réseau de collecte, **le nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage [P 252.2]** permet d'évaluer l'état d'exploitation et d'identifier les améliorations prioritaires à apporter suite à des défauts structurels.

<b>COMMUNE DE AMNEVILLE,CLOUANGE,MOYEUVRE P,RICHEMONT,ROSSELANGE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km				9,49	9,49	0,0%
Nombre de points concernés sur le réseau				8	8	0,0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)				84 283	84 283	0,0%
<b>COMMUNE DE CLOUANGE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	25,45	25,53	25,40	25,40		0,0%
Nombre de points concernés sur le réseau	3	3	3	3		0,0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	11 792	11 752	11 814	11 814		0,0%
<b>COMMUNE DE GANDRANGE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	6,55	6,40	6,40	6,40	6,40	0,0%
Nombre de points concernés sur le réseau	1	1	1	1	1	0,0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	15 255	15 626	15 626	15 626	15 626	0,0%
<b>COMMUNE DE MOYEUVRE GRANDE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	17,59	17,59	17,57	17,57	17,33	-1,4%
Nombre de points concernés sur le réseau	8	8	8	8	8	0,0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	45 490	45 493	45 536	45 536	46 162	1,4%
<b>COMMUNE DE MONDELANGE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	31,23	31,72	31,72	31,72	31,65	-0,2%
Nombre de points concernés sur le réseau	8	8	8	8	8	0,0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	25 623	25 223	25 223	25 223	25 283	0,2%
<b>COMMUNE DE RICHEMONT</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	50,68	47,96	47,96	47,96		0,0%
Nombre de points concernés sur le réseau	6	6	6	6		0,0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	11 843	12 507	12 512	12 512		0,0%
<b>COMMUNE DE ROMBAS</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	11,73	11,70	11,68	11,68	11,68	0,0%
Nombre de points concernés sur le réseau	5	5	5	5	5	0,0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	42 625	42 743	42 792	42 791	42 791	0,0%
<b>COMMUNE D'UCKANGE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	17,95	17,79	17,60	17,50	17,50	-0,6%
Nombre de points concernés sur le réseau	5	5	5	5	5	0,0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	27 864	28 103	28 409	28 566	28 566	0,0%
<b>COMMUNE DE VITRY SUR ORNE</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	6,90	6,84	6,84	6,84	6,84	0,0%
Nombre de points concernés sur le réseau	1	1	1	1	1	0,0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	14 487	14 611	14 611	14 611	14 611	0,0%

## 7-5 Insuffisances et proposition d'amélioration

### **Postes de refoulement et déversoirs d'orages :**

**La totalité des postes de relevage ou de refoulement mérite d'être télésurveillés** afin de garantir l'absence de déversement de temps sec au milieu naturel ou de reflux d'eaux usées chez les usagers.

Les installations suivantes seraient à équiper :

- PR Jmailles à ROSSELANGE
- PR des Forges à MOYEUVRE GRANDE
- PR zone artisanale à RICHEMONT
- PR de l'île à ROMBAS
- PR Lot du Stade à AMNEVILLE

### **Instrumentation des déversoirs d'orage :**

L'article 18 de l'arrêté du 22 juin 2007 prescrit les conditions dans lesquelles doit être réalisée l'auto surveillance des déversoirs d'orages. Le délégataire a réalisé une classification des ouvrages et a étudié l'instrumentation à mettre en place pour assurer cette auto surveillance.

L'enregistrement des fréquences et de l'intensité des déversements au milieu naturel est en outre nécessaire au dimensionnement des bassins de pollution destinés à réduire les quantités de pollution déversées au milieu naturel lors des épisodes pluvieux. En outre la télésurveillance des ouvrages permet d'alarmer les déversements accidentels.

Une première phase de travaux a été réalisée en 2012/2013 par le SIAVO sur les principaux DO du périmètre Syndical (12 u). Il reste désormais à envisager l'équipement des DO installés sur les réseaux communaux qui présentent les charges de pollution les plus importantes.

### **Modélisation du réseau d'assainissement**

Afin de maîtriser les débits de temps de pluie, de diagnostiquer les insuffisances des ouvrages existants, de dimensionner les ouvrages futurs, de vérifier l'impact des projets d'urbanisation, nous préconisons la réalisation d'une modélisation du réseau avec nivellement préalable des collecteurs pour lesquels aucune donnée n'est disponible.

### **Entretien des avaloirs**

Le délégataire assure les campagnes de nettoyage préventif des avaloirs comprenant la vidange et le nettoyage des résidus organiques et sableux piégés dans le panier et le réceptacle des sables. Le délégataire assure également le désencombrement curatif de l'ouvrage en cas de remplissage prématuré entre les campagnes préventives. Ces travaux sont réalisés au moyen d'un camion hydrocureur dotés des accessoires spécifiques nécessaires. Le délégataire n'est cependant pas missionné pour procéder au balayage préventif manuel ou motorisé du dessus de la grille nécessaire à la préservation des capacités d'absorption des eaux dans l'avaloir. Il appartient au service de la voirie communale de veiller à l'entretien des bords de chaussée notamment dans les rues arborées.

## **AMNEVILLE**

---

### **Bassin d'orage de Malancourt :**

Les riverains de la rue de la potence ont émis des plaintes concernant des déversements via le collecteur pluvial de flux polluants dans le fossé qui s'écoule à travers bois vers Rombas. Le délégataire proposera en 2013 des travaux d'aménagements du bassin visant à réduire nuisances.

### **Station sous-vide du lotissement du stade à Amnéville :**

Des malfaçons concernant les dispositifs d'évacuation des eaux pluviales engendrent des pénétrations d'eaux claires dans le compartiment supérieur des bâches de desserte d'immeuble. Ce compartiment abrite le pilote pneumatique de la vanne de vidange des eaux usées qui est submergée à l'issue de chaque épisode pluvieux de forte intensité. Le délégataire est contraint de remettre en état ou de remplacer les pilotes défectueux en urgence et de procéder à des vidanges des bâches au moyen d'un camion hydrocureur.

En outre, en dépit d'une remise à niveau complète de l'outil de télésurveillance par le constructeur au frais du délégataire en 2011, le dispositif à nouveau inopérant s'avère incapable d'apporter une information fiable afin de localiser les vannes de vidange défailtantes.

La situation est d'autant plus critique que des bâches destinées à desservir initialement des habitations individuelles doivent assurer l'évacuation des eaux usées d'immeubles collectifs.

Le délégataire propose dans un premier temps l'installation sur le réseau de vannes manuelles de sectionnement permettant aux intervenants de cibler leurs investigations sur des secteurs prédéterminés.

Il propose en outre de repositionner l'ensemble des pilotes de vanne au niveau de la chaussée, juste en dessous du tampon de regard d'accès aux bâches afin de les préserver au mieux des risques de submersion.

Il s'avère néanmoins nécessaire de mener des investigations afin de déterminer l'origine des pénétrations d'eaux pluviales dans les bâches normalement dédiées exclusivement aux eaux usées. Il peut s'agir de mauvais raccordements des évacuations des eaux pluviales des habitations ou d'une mauvaise collecte des eaux de ruissellement par les ouvrages prévus à cet usage.

Le délégataire proposera également la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de télésurveillance des bâches.

En outre depuis la mise en service de l'installation, le délégataire sollicite la collectivité pour l'acquisition d'une boîte à outils spécifique à cette installation et qui aurait dû être fournie initialement par le constructeur.

### **Renforcement du poste de refoulement rue de Verdun à AMNEVILLE :**

Ce poste principal qui dessert la majeure partie de la commune d'Amnéville doit absolument faire l'objet d'un renforcement du dispositif de pompage afin de répondre aux augmentations des débits liés au développement de l'urbanisation. La situation est d'autant plus critique que ce poste ne dispose d'aucun exutoire de sécurité et que l'armoire électrique implantée à un niveau inférieur au terrain naturel est susceptible d'être submergée. Le délégataire a procédé au renouvellement de l'armoire et prévoit son déplacement en 2013 après modification du dispositif d'alimentation en énergie.

### **Renforcement du poste de refoulement du cinéma Imax à AMNEVILLE :**

Ce poste destiné à assurer les évacuations des eaux pluviales du site n'est équipé que d'une seule pompe dotée d'une conduite de refoulement souple avec raccord rapide. La conception de cette installation n'est pas suffisamment fiable pour garantir la préservation des équipements de la salle du cinéma Imax contre les risques d'inondations.

Il est nécessaire de prévoir la mise en place de deux pompes dont une en secours équipées de conduites rigides et de raccords fixes.

## **CLOUANGE**

---

### **Eaux claires du Vallon**

En juin 2004, une étude diagnostic des réseaux d'assainissement de la vallée de l'Orne menée par le bureau d'étude COMA a localisé une pénétration d'eaux claires parasites de près de 1,4l/s en provenance du vallon se déversant actuellement dans le réseau unitaire de la rue du Maréchal Foch via celui de la rue du Docteur Job. La construction d'un collecteur dédié aux eaux pluviales est projetée afin de capter les eaux pluviales et eaux claires parasites du vallon pour les déverser dans l'Orne via l'exutoire du déversoir d'orage du poste de refoulement des eaux usées du SIAVO à CLOUANGE.

Les travaux ont été achevés au premier semestre 2013, ce qui met fin aux apports d'eaux claires sur le secteur du Vallon.

## **GANDRANGE**

---

### **Bassin d'orage rue Louis Jost**

Le bassin d'orage a fait l'objet d'un diagnostic sécurité. Un projet chiffré visant à améliorer la sécurité des personnels vis-à-vis des risques liés aux travaux en atmosphère confinée et aux risques de chute sera soumis à la collectivité en 2013.

### **Collecteur intercommunal de Gandrange rive Gauche**

Le propriétaire des terrains par lequel transite le collecteur intercommunal de desserte des communes de Vitry sur Orne et Gandrange se plaint des débordements de regards lors d'épisodes pluvieux de fortes intensités. Une inspection télévisée n'a révélé aucun défaut d'entretien ni de défaut structurel des conduites.

Le délégataire a mis en évidence l'absence d'ouvrage de régulation de débit en tête du collecteur.

Un projet de réalisation d'un tel ouvrage sera soumis par le délégataire à la collectivité en 2013.

## **MONDELANGE**

---

### **Puits perdus**

Dans le cadre des campagnes d'entretien des puits d'infiltration, le délégataire constate le colmatage des matériaux drainants et suggère la réalisation d'un programme de renouvellement des matériaux filtrants. Ceux-ci disposent en effet d'une durée de vie d'autant plus limitée qu'aucun ouvrage de prétraitement n'assure leur protection.

### **Tampons de regards borgnes**

Suite à des réfections de voiries des regards de visite sur collecteur ou sur branchement sont inaccessibles car recouverts par le revêtement de chaussée. Certains d'entre eux ont été remis à niveau ces dernières années. Un recensement est toutefois à réaliser afin de programmer une nouvelle campagne de mise en conformité. Ces regards sont en effet indispensables à l'entretien des collecteurs et des branchements.

### **Rue de l'Eglise**

Les inspections réalisées sur le collecteur de la rue de l'Eglise ont révélé une contre-pente à l'origine de décantations de sédiments. La contre pente et les dépôts qu'elle génère réduisent la capacité de transit du collecteur par temps de pluie et sont probablement à l'origine des mises en charge des collecteurs de la rue de l'Eglise et de la rue du Cimetière.

Afin de parfaire les observations, il est nécessaire de procéder à une nouvelle inspection du tronçon concerné. Pour ce faire il convient de procéder à une interruption momentanée du flux d'eaux usées pendant le passage de la caméra en installant un obturateur à l'intersection de la rue de Metz et de la rue de l'Eglise.

Le délégataire entreprend chaque année lors des campagnes d'hydrocurage un nettoyage poussée des collecteurs de la Rue de l'Eglise.

### **Pollution du FEUBY**

Les études réalisées par le délégataire en 1994 et 1995 ont démontré que la capacité de pompage du poste de refoulement des eaux pluviales est très insuffisante pour assurer le refoulement de la totalité des débits de temps de pluie collecte par le FEUBY canalise auxquels sont susceptibles de s'ajouter les débordements du déversoir d'orage rue Georges Bizet. Selon les calculs réalisés en 1994, les débits générés par le bassin versant pour une pluie de période de retour décennale seraient de l'ordre de 3 m<sup>3</sup>/s alors que la station n'est en mesure de refouler qu'un peu plus de 0.1 m<sup>3</sup>/s.

Les débordements du poste de refoulement vers le bras mort à ciel ouvert sont donc inéluctables dans la situation actuelle. Seuls des travaux de grande ampleur telle la création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales ayant pour débit de fuite l'actuelle station de pompage du FEUBY sont susceptibles de déboucher sur une solution pérenne.

### **Lotissement « Chamotte »**

Les Postes de Refoulement du lotissement la Chamotte présentent à chaque intervention des quantités considérables de lingettes déversées dans les réseaux d'assainissement. Le délégataire préconise la réalisation d'une campagne d'information auprès des usagers.

### **Collecteur intercommunal de desserte**

Dans le cadre de l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, rue de Metz à Mondelange un tronçon de collecteur a été renouvelé par le délégataire aux frais du SIAVO. Ces travaux ont confirmé la nécessité d'inspecter le collecteur situé en aval jusqu'à l'usine de dépollution. Ce collecteur est probablement fragilisé par une corrosion importante; Préalablement à cette inspection il est nécessaire de localiser les tampons d'accès recouvert notamment dans le cadre de la réalisation de la déchetterie de Richemont.

## **MOYEVRE GRANDE**

---

### **Rues Lafayette et Rue Saint Robert**

Dans le cadre de l'aménagement du carreau de la mine, des investigations réalisées par le délégataire ont permis de découvrir que les eaux usées recueillies par les collecteurs des rues LAFAYETTE et SAINT ROBERT se déversaient à l'Orne via un collecteur d'eaux pluviales. Une proposition chiffrée pour créer un raccordement sur le collecteur syndical via un déversoir d'orage a été soumise à la collectivité.

### **Rue Mangin**

Les habitations de la rue Mangin, dont certaines sont dépourvues d'assainissement individuel, sont raccordées au milieu naturel. Une proposition de raccordement sur le collecteur du SIAVO a été soumise à la commune.

### **Lotissement du joli bois à Froidcul**

Le délégataire a procédé en 2011 à une campagne de contrôle systématique des branchements en vue de localiser les déversements d'eaux usées dans le collecteur dédié aux eaux pluviales. Des courriers de demande de mises en conformité ont été adressés aux propriétaires.

### **Quartier des trois fermes à Froidcul :**

Une extension intégrant probablement la création d'un poste de refoulement est nécessaire afin de raccorder ces habitations au réseau d'assainissement collectif via le collecteur de desserte du collège. Ces travaux seront intégrés au projet d'extension du quartier Froidcul qui inclut le renforcement des canalisations de la rue de Briey et de la rue d'Avril.

### **Déconnexions de fosses septiques:**

Bien que raccordées au réseau d'assainissement collectif, de nombreuses habitations des anciennes cités minières disposent encore de fosses septiques en service en domaine privé en violation du code de la santé publique. Une campagne d'enquête systématique est à réaliser afin de localiser recenser les fosses et faire procéder à leur déconnexion.

### **Poste de refoulement DELAUNE**

Dans le cadre des travaux de renouvellement du collecteur de la rue Victor Hugo le délégataire a constaté une fragilisation importante de la conduite de refoulement du poste DELAUNE, un renouvellement de cette conduite est à programmer. Une proposition sera soumise par le fermier en 2013.

### **Collecteurs publics implantés en domaine privé :**

Il subsiste encore des tronçons de collecteurs publics transitant par des propriétés privées. Il convient de les recenser puis d'en prévoir soit le dévoiement soit la conservation avec établissement de conventions avec les propriétaires.

### **Gestion des eaux pluviales du quartier rue de la Forêt à Froidcul :**

A la demande de la Ville, VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux a réalisé en 2005 des investigations visant à déterminer l'origine de la saturation du poste de refoulement de la rue des Roses lors de fortes pluies. Des propositions chiffrées pour la réalisation de réseaux pluviaux, de réhabilitation de fossés et de création d'un bassin de rétention ont été soumises à la collectivité. Les travaux de curage des fossés ont été réalisés en 2008. Il reste à intégrer les travaux de gestion des eaux pluviales du quartier de la rue de la Forêt au projet d'extension du quartier de Froidcul.

**Nuisances olfactives au débouché du Conroy :**

A la demande de la collectivité, une enquête a été diligentée par le délégataire. Une proposition d'inspection pedestre du Conroy a été soumise à la collectivité par courrier en date du 29/09/2010.

**Pertes de pollution de temps de pluie :**

D'importants flux de pollution sont déversés au milieu naturel lors des évènements pluvieux notamment via les déversoirs d'orage en amont du poste de refoulement du Knoblauch. Un bassin de pollution d'environ 1000m<sup>3</sup> (selon étude SETUDE – 1990) serait à construire à côté du Knaubloch.

**Pompage des eaux pluviales du tunnel piétonnier rue Poincaré :**

Le délégataire intervient régulièrement pour des interventions suite à défaillance du système de pompage et inondations du tunnel sous la voie ferrée, il est nécessaire pour anticiper ces inondations de fiabiliser l'installation par la création d'un nouveau regard équipé de deux pompes.

**Proposition de campagne annuelle d'inspections télévisées :**

Les réseaux d'assainissement parfois vétustes gagneraient notamment à faire l'objet d'une inspection

**RICHEMONT**

---

**Quartier du Marabout**

Les collecteurs qui desservent les habitations du quartier du Marabout (repère sur l'extrait de plan ci-dessous) ne sont pas raccordés au système d'assainissement collectif du SIAVO, mais se déversent à la Moselle. La mise en conformité de l'assainissement du quartier nécessite un raccordement sur le système d'assainissement collectif du SIAVO via le réseau communal d'Uckange ou éventuellement la réalisation d'un dispositif d'assainissement collectif propre au quartier. En effet, le quartier étant classé en zone inondable, les dispositifs d'assainissement individuels se sont pas autorisés.

Les investigations réalisées par le délégataire permettent d'avoir une bonne vision des diverses solutions techniques envisageables.

**ROMBAS**

---

**Rue des Artisans**

Les eaux usées de la rue des Artisans sont déversées au milieu naturel. Un poste de refoulement est à créer afin de refouler les eaux usées vers la place du Commerce.

**Rue Poincaré**

La rue Poincaré est dotée d'un collecteur raccordé au milieu naturel qu'il conviendrait de raccorder au système d'assainissement collectif.

**Eaux claires parasites rue de Guissebonne**

Le poste de refoulement de la rue de Guissebonne collecte des volumes excessifs d'eaux claires parasites qui induisent des surcharges hydrauliques des réseaux communaux et intercommunaux.

Les points de pénétrations des eaux claires ont été localisés par le délégataire qui par courrier en date du 14/05/2008 a soumis ses propositions à la collectivité.

### **Déversement d'eaux usées dans le Rapt**

les habitations de l'extrémité Ouest de la route de Malancourt sont desservies par un collecteur unitaire qui se déverse directement dans le Rapt. Un aménagement d'un déversoir d'orage et une déconnexion de fossé sont à envisager.

### **Télésurveillance du poste de refoulement rue de l'usine :**

Cette installation doit être dotée d'un outil de télé-surveillance afin d'alerter le service d'astreinte du délégataire en cas de panne inopinée et de garantir ainsi la continuité du service.

Le boîtier de télé-surveillance SOFREL relié à l'outil de télé-surveillance LERNE assure également la traçabilité des événements affectant le fonctionnement de l'installation. La place dans l'armoire de commande existante étant insuffisante, le boîtier est à placer dans un coffret supplémentaire dédié.

## **UCKANGE**

---

### **Desserte du quartier de la rue de la Moselle**

Il n'est pas desservi par le système d'assainissement collectif

### **Desserte de la route de Fameck**

Certaines habitations de la route de Fameck à proximité du carrefour à sens giratoire à la sortie du pont au-dessus du chemin de fer ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement collectif.

Les investigations et les études réalisées par le délégataire ont abouti à la conclusion que la meilleure solution tant du point de vue technique qu'économique consistait à classer le pâté de maisons en zone d'assainissement autonome.

### **Eaux claires parasites**

Le SIAVO a commandé en 2003 la réalisation d'une étude diagnostic portant sur :

- Les taux de raccordement
- Les apports d'eaux claires parasites de chaque commune adhérente

Le rapport final a été présenté en 2004.

En complément de cette étude, une importante campagne d'inspection télévisée a été menée en 2006 à l'initiative du SIAVO.

Dans ce cadre ont été inspectés 360 ml de collecteurs rue Jeanne d'Arc. Cette inspection a permis de localiser d'importants apports d'eaux claires parasites tel l'écoulement permanent figurant sur la photo ci dessous.

Outre les surcharges hydrauliques des réseaux communaux et syndicaux, les eaux claires parasites provoquent des pertes de pollution vers le milieu naturel du fait des débordements prématurés des déversoirs d'orage. Des travaux de réfection de l'étanchéité des ouvrages sont à programmer par la collectivité.

### **Collecteurs de liaison entre la route de Fameck, la rue Neuve et rue des Etangs**

Concernant les difficultés rencontrées sur les collecteurs de liaison entre la route de Fameck, la rue Neuve et rue des Etangs, des investigations sont en cours afin d'identifier les anomalies et de déterminer les pistes d'amélioration.

Il reste cependant nécessaire pour une protection maximale de conseiller aux propriétaires de doter leurs branchements de clapets anti-refoulement à double battant conformément au règlement sanitaire départemental.

### **Desserte du quartier des 3 maisons route de Thionville.**

La ville de Florange a créé en 2010 un poste de refoulement destiné à desservir par le système d'assainissement collectif (station d'épuration du SEAFF), les riverains de la route de Metz à Florange. Cette installation peut être mise à profit, sous réserve de l'accord du SIE de Florange-Sérémange Erzange, pour desservir les 3 maisons, route

de Thionville à Uckange au moyen d'un poste de refoulement à créer au droit des habitations concernées.

## **VITRY SUR ORNE**

---

### **Surcharge hydraulique du collecteur rue Jean Burger :**

Le collecteur qui dessert les N°35 et 54 de la rue Jean Burger se met en charge lors d'épisodes pluvieux de forte intensité. A la demande de la commune le délégataire a réalisé une étude qui a conduit à une proposition de travaux soumise à la collectivité.

Le délégataire propose de réaliser un ouvrage de régulation de débit sur le collecteur de la rue Jean Burger équipé d'une vanne à flotteur.

### **Desserte des N° 23 à 47 et de 14 à 18 de la rue Clémenceau**

Ces habitations ne sont actuellement pas raccordées au système d'assainissement collectif. Par courrier en date du 12/12/2008 le fermier propose la création d'un poste de refoulement pour assurer la collecte des eaux usées d'environ 50 habitants supplémentaires.

### **Etude de réseau SIAVO :**

Le SIAVO a commencé en 2003 la réalisation d'une étude diagnostic portant sur :

- Les taux de raccordement
- Les apports d'eaux claires parasites de chaque commune adhérente

Le rapport final a été présenté en 2004.

En complément de cette étude, une importante campagne d'inspection télévisée a été menée en 2006 et 2007 à l'initiative du SIAVO. La commune de VITRY SUR ORNE a été concernée par l'inspection des collecteurs de la rue Ambroise THOMAS qui a permis de localiser d'importants apports d'eaux claires parasites

## **USINE DE DEPOLLUTION DE RICHEMONT**

---

### **Filière de méthanisation des boues :**

Par avenant n°4 au contrat d'affermage, la collectivité a demandé au fermier de réaliser dans le cadre d'un investissement concessif, une filière de digestion anaérobie mésophile des boues afin de palier à la saturation de l'atelier de déshydratation des boues. La durée du contrat est portée à vingt ans afin de permettre l'amortissement de l'investissement sans augmentation excessive du tarif du service.

L'atelier de déshydratation des boues est dépourvu de la capacité et des performances suffisantes pour faire face à l'accroissement inéluctable de la production de boue induite par la consolidation de la qualité de la collecte des eaux usées ambitionnée par le SIAVO.

Plutôt qu'une refonte complexe de la filière de déshydratation des boues le délégataire suggère l'adjonction d'une étape de méthanisation des boues qui permet de :

- Garantir une réduction de la quantité de boue à déshydrater et à évacuer.
- S'affranchir d'une extension d'atelier de déshydratation des boues.
- Sécuriser la filière de traitement des boues en assurant un stockage.
- Se prémunir des risques de nuisances olfactives
- Se dispenser de la construction d'un réacteur de traitement des graisses.
- Disposer d'une source d'énergie supplémentaire.

### Amélioration de la sécurité et des conditions de travail :

Le panier dégrilleur situé à l'arrivée des eaux brutes dans le poste de relevage, destiné à la protection des pompes bien que d'une efficacité limitée en raison de l'espacement des barreaux, nécessite des décolmatages réguliers. Le panier implanté à une profondeur de 5m doit être remonté au moyen d'un palan au travers d'une trappe située au niveau du sol. Les déchets accrochés aux barreaux doivent être extraits manuellement pour être déposés dans une benne. Ces opérations exposent naturellement les opérateurs à des risques de chutes, de glissade, de coupures, de piqûres, sans omettre les risques sanitaires.

Le délégataire propose de parfaire le prétraitement des eaux usées tout en améliorant la sécurité et les conditions de travail des opérateurs, en procédant à la suppression du panier dégrilleur au profit d'un dégrilleur automatique à grille verticale

### Sécurisation :

Le délégataire propose de sécuriser la surveillance de l'installation en dehors des périodes de présence du personnel en doublant l'outil de télésurveillance existant tributaire du bon fonctionnement du réseau téléphonique RTC et du réseau d'alimentation en énergie.

Afin de s'affranchir des délais de livraison de certains équipements sensibles et garantir la continuité du service, le délégataire propose l'acquisition par la collectivité d'un lot d'équipements de secours stockés à l'usine et mis à la disposition du délégataire qui en assure le renouvellement autant que de besoin et le restitue à l'identique à la collectivité à l'issue du contrat. La définition de la liste des équipements à stocker sera établie par le délégataire sur la base d'une étude de criticité.

## 7.6 Gestion durable du patrimoine

La qualité des informations disponibles sur le réseau et la planification du renouvellement sont des facteurs clé pour une politique patrimoniale efficace et pérenne. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte [P 202.2] suivant (voir définition dans le glossaire du Chapitre V) mesure l'avancement de cette démarche :

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	2008	2009	2010	2011	2012
AMNEVILLE					30
CLOUANGE	30	30	30	30	30
GANDRANGE	30	30	30	40	40
MOYEUVRE GRANDE	30	30	30	30	30
MOYEUVRE PETITE					30
MONDELANGE	30	30	30	30	30
RICHEMONT	30	30	30	40	40
ROMBAS	30	30	30	40	40
ROSSELANGE					30
UCKANGE	30	30	30	30	30
VITRY SUR ORNE	30	30	30	40	40
<b>MOYENNE SIAVO</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>35</b>

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux [P 253.2], en ajoutant aux valeurs du tableau, les linéaires renouvelés sous sa maîtrise d'ouvrage et en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

<b>Canalisations</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchement (ml)						
CLOUANGE	12 379	11 792	11 792	11 814	11 814	11 814
GANDRANGE	13 443	15 255	15 626	15 626	15 626	15 626
MOYEUVE GRANDE	44 178	45 490	45 493	45 536	45 536	46 162
MONDELANGE	24 762	25 623	25 223	25 223	25 223	25 283
RICHEMONT	11 832	11 843	12 507	12 512	12 512	12 512
ROMBAS	42 267	42 625	42 743	42 791	42 791	42 791
UCKANGE	28 045	27 864	28 103	28 409	28 566	28 566
VITRY SUR ORNE	14 381	14 487	14 611	14 611	14 611	14 611
SIAVO	36 154	37 172	34 150	34 150	34 150	34 633
<b>TOTAL SIAVO</b>	<b>227 441</b>	<b>232 151</b>	<b>230 248</b>	<b>230 672</b>	<b>230 829</b>	<b>231 998</b>

## 7-7 Les investissements et le renouvellement

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissements et de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissements...

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée en annexe V.

### 7.7.1 Programme contractuel d'investissements

#### Contrat SIAVO :

L'avenant N°4 au contrat d'affermage prévoit la réalisation par le délégataire d'une unité de méthanisation des boues. Le projet est finalisé, les travaux sont programmés en 2013.

#### Contrat Uckange :

L'avenant n°1 au contrat de délégation de service public avait pour objet la prise en charge par le Fermier de travaux de sécurisation des ouvrages, d'installation de la télégestion et d'exploitation de nouveaux ouvrages ; cet avenant a été approuvé le 8 octobre 2009.

Les travaux correspondants ont été réalisés.

Les autres contrats ne prévoient aucun programme contractuel d'investissement.

### 7.7.2 Programme contractuel de renouvellement

#### Contrat Amnéville, Clouange, Moyeuve-petite, Richemont et Rosselange :

Le contrat de délégation prévoit un programme de renouvellement. Les opérations du programme réalisées en 2012 sont présentées au Chapitre 2-2. Les dépenses correspondantes sont intégrées aux dépenses présentées plus bas.

Les autres contrats ne prévoient aucun programme contractuel de renouvellement.

### 7.7.3 Les autres dépenses de renouvellement

Les états présentés permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans le paragraphe « V.4.1 Les modalités d'établissement du CARE ».

### 7.7.4 Dépenses relevant d'une garantie pour continuité du service

Cet état fournit, sous la forme préconisée par la FP2E, les dépenses de renouvellement réalisées au cours de l'exercice dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service.

	<b>Canalisations</b>	<b>Equipements</b>
AMNEVILLE CLOUANGE MOYEUVE PETITE RICHEMONT ROSSELANGE	-	24 527
GANDRANGE	-	-
MOYEUVE GRANDE	-	
MONDELANGE	1 273	
ROMBAS	-	-
UCKANGE	-	2 384
VITRY SUR ORNE	-	-
SIAVO	-	180 410
<b>TOTAL SIAVO</b>	<b>1 273 €</b>	<b>207 321 €</b>

### 7.7.5 Dépenses relevant d'un fonds de renouvellement

Aucun fond de renouvellement n'a été défini au contrat.

## ANNEXES

### **DONNEES ET PATRIMOINE DU SIAVO**

- **Habitants**
- **Abonnés**
- **Collecteurs**
- **Equipements - Avaloirs**

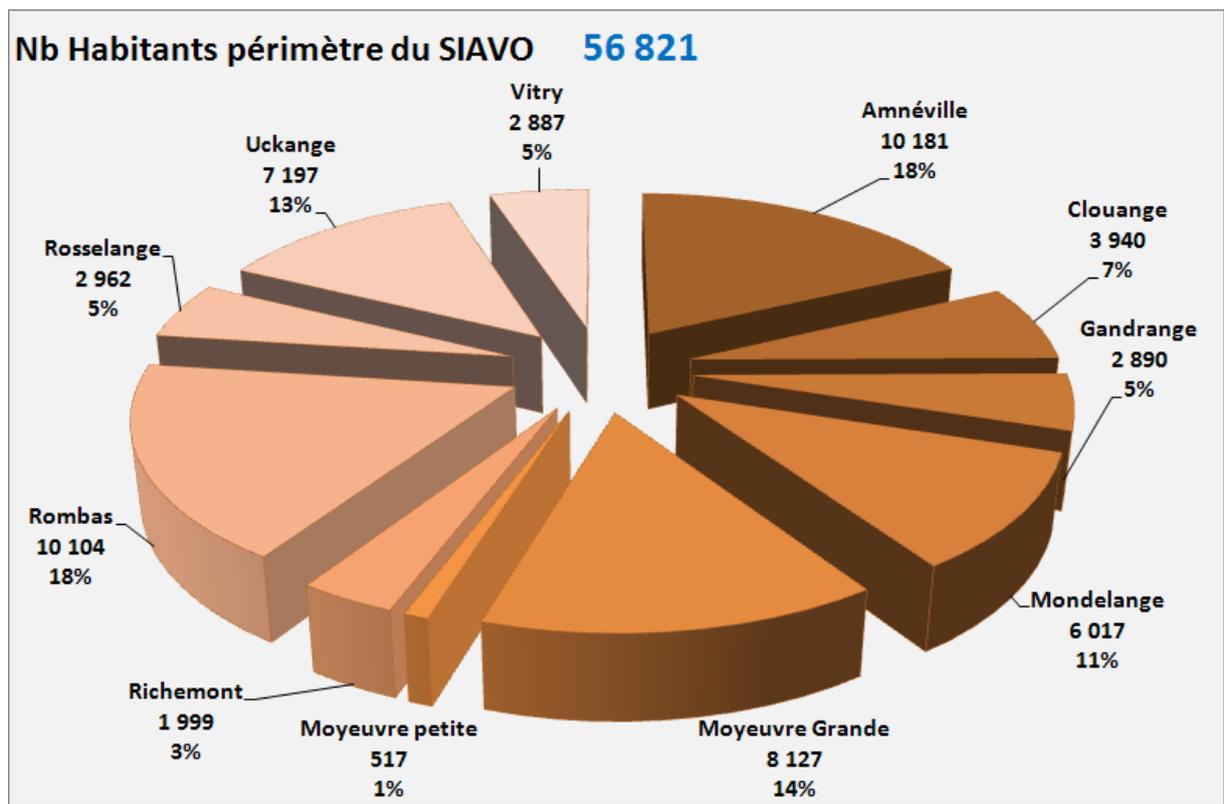
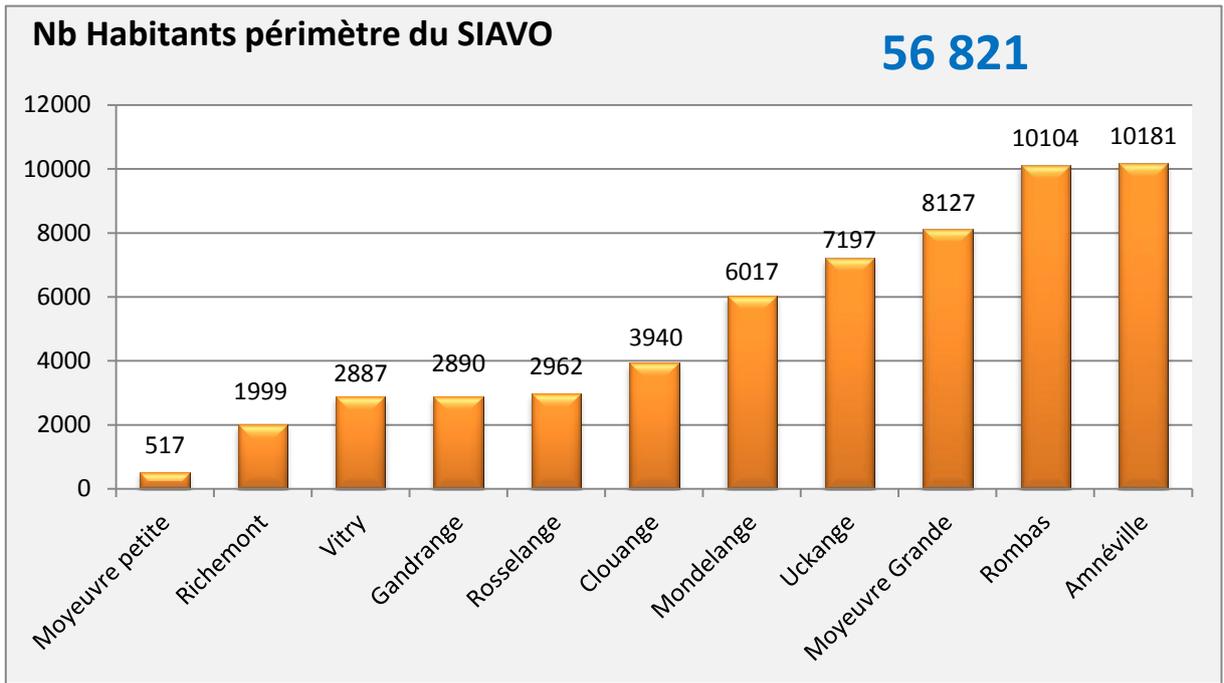
### **COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION PAR COMMUNE**

### **VARIATION DES TARIFS SIAVO 2011/2012**

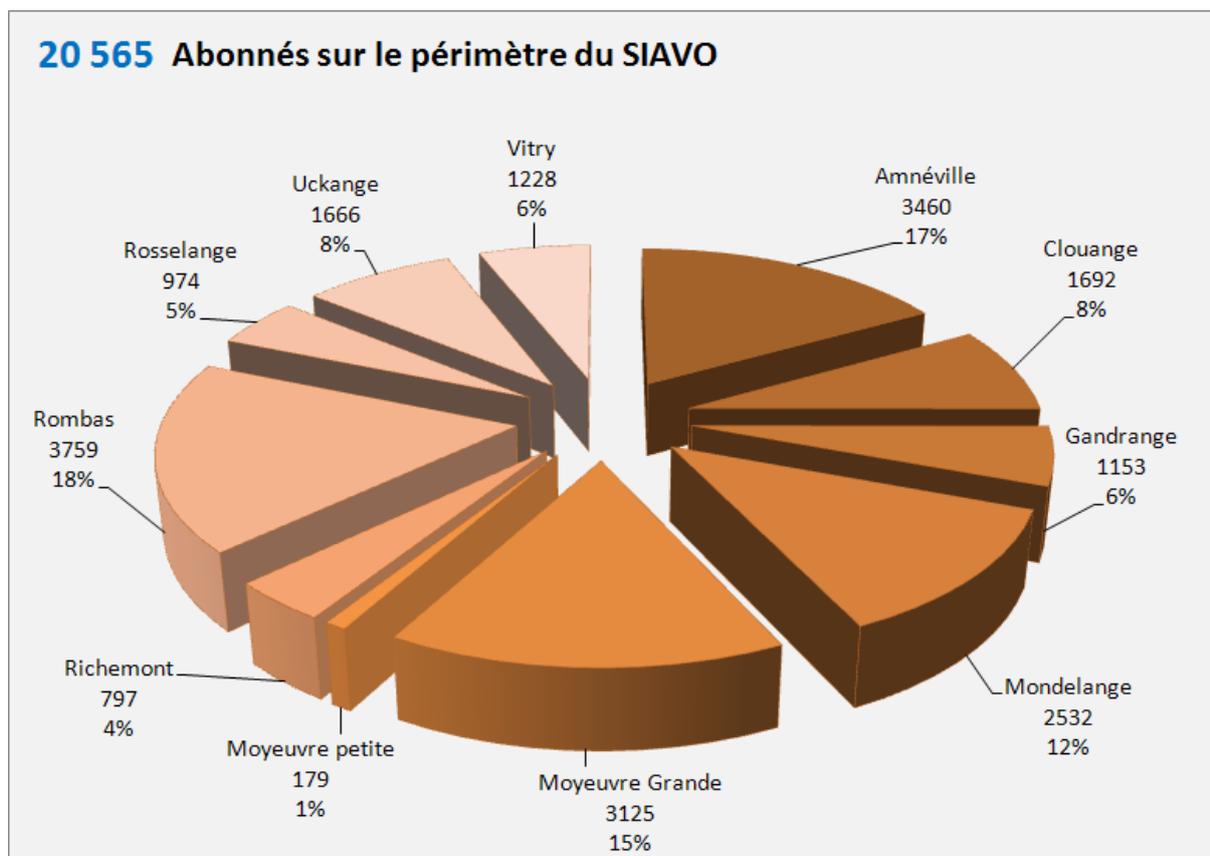
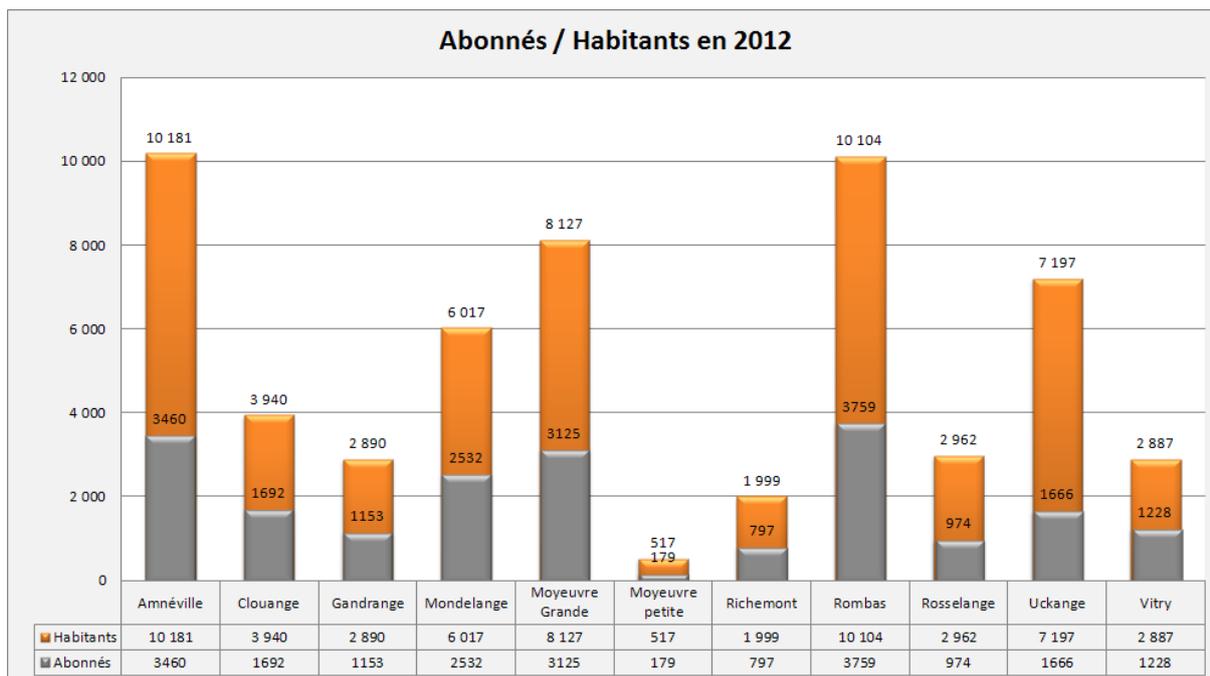
### **FACTURES D'EAU PAR COMMUNE**

### **NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2013 – CHIFFRES 2012**

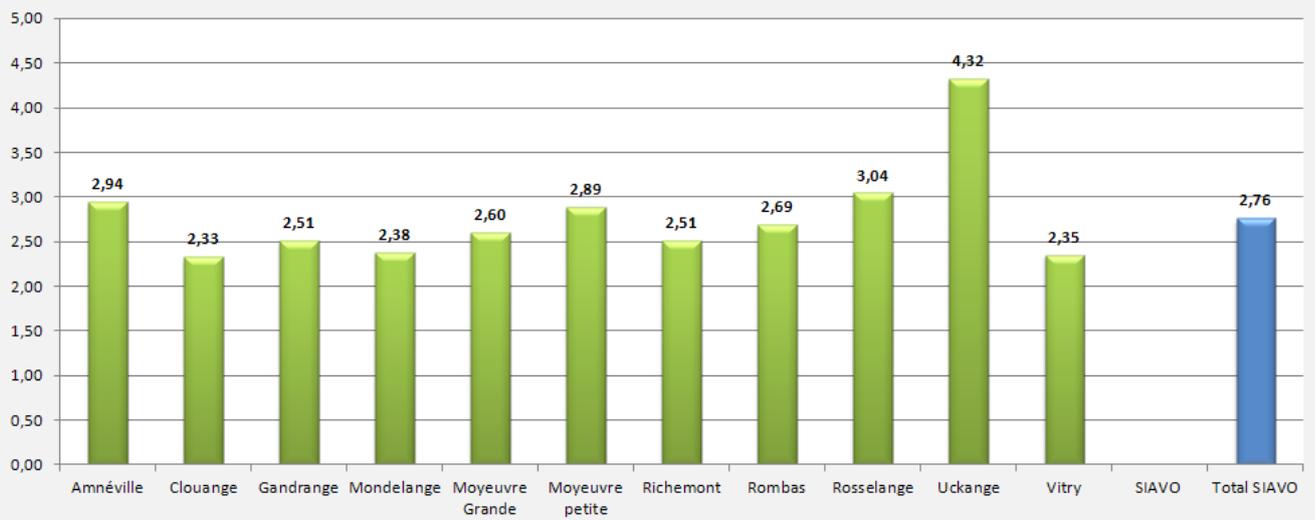
## Données physiques



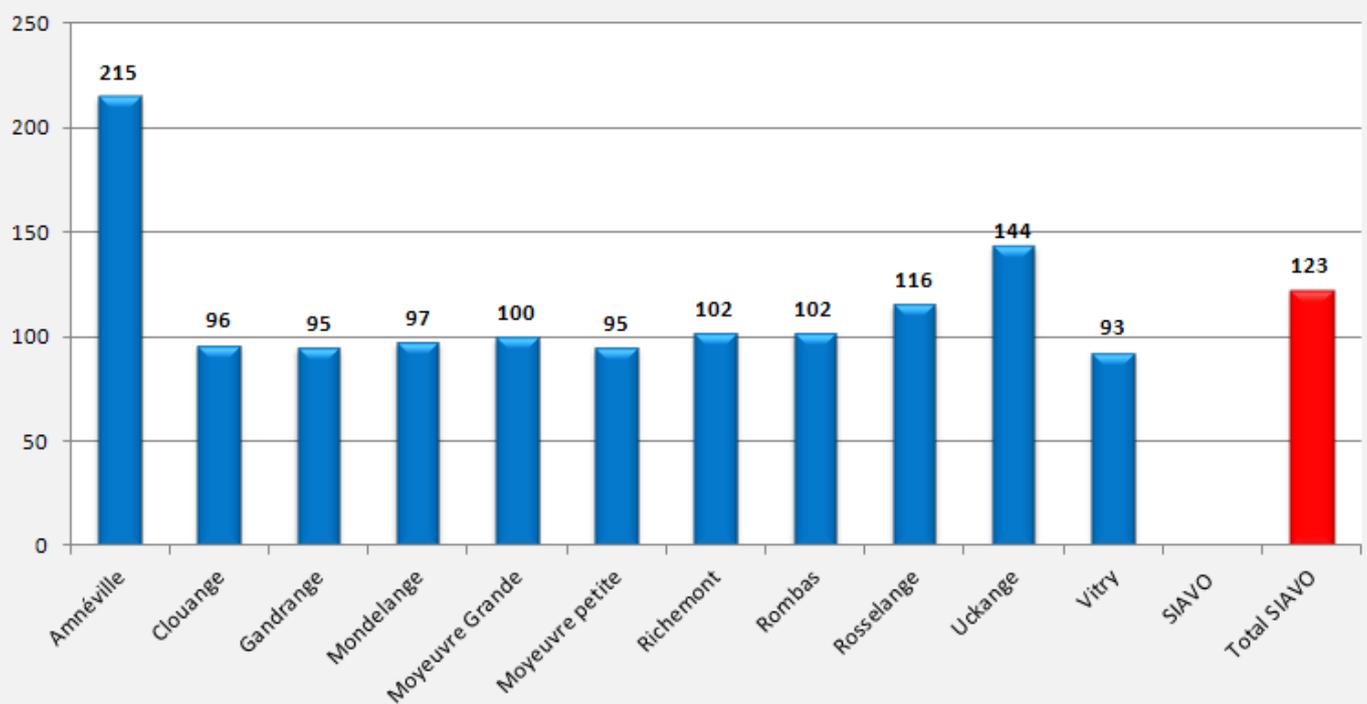
## Nombre d'Abonnés et consommation



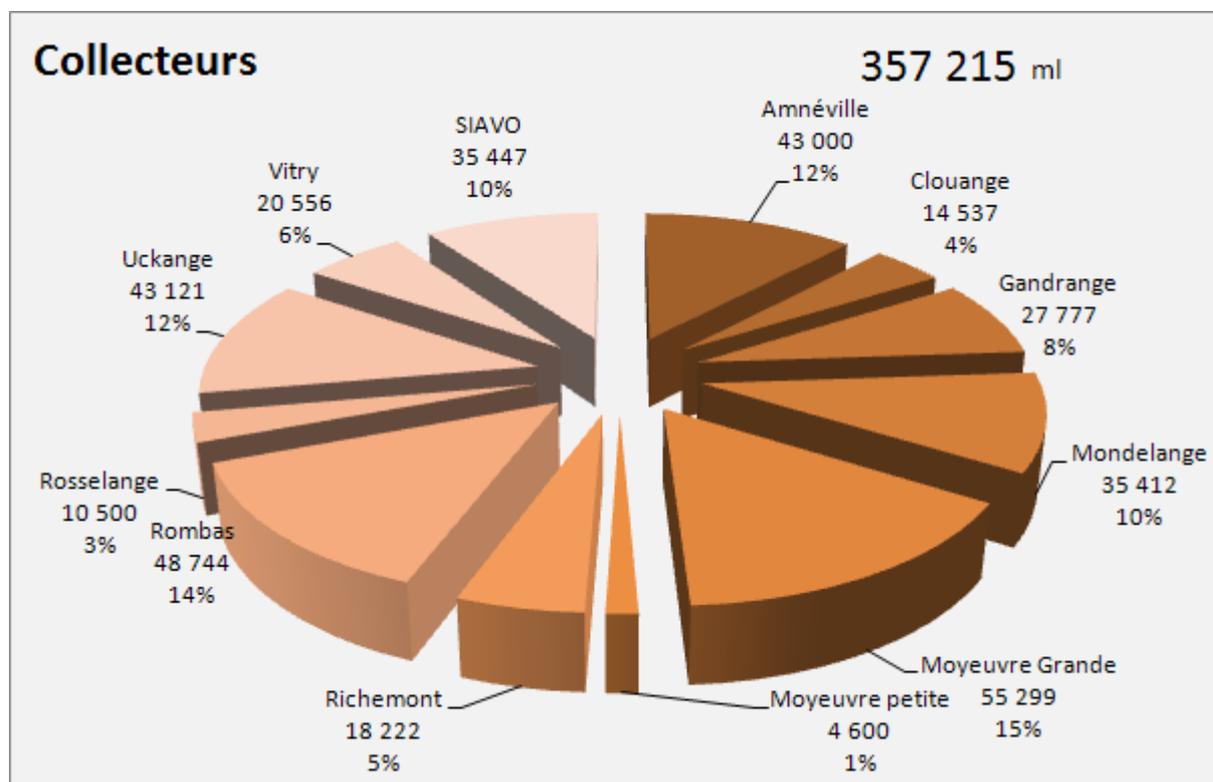
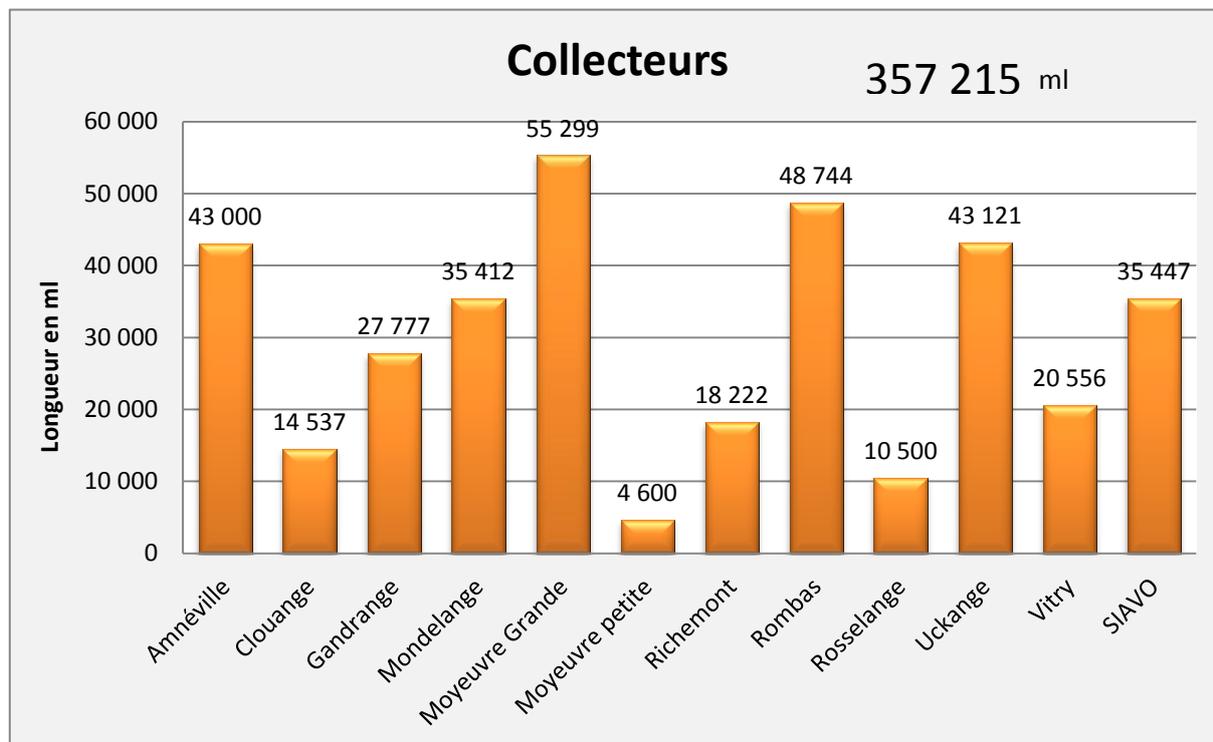
### Nb habitants/Abonnement en 2012



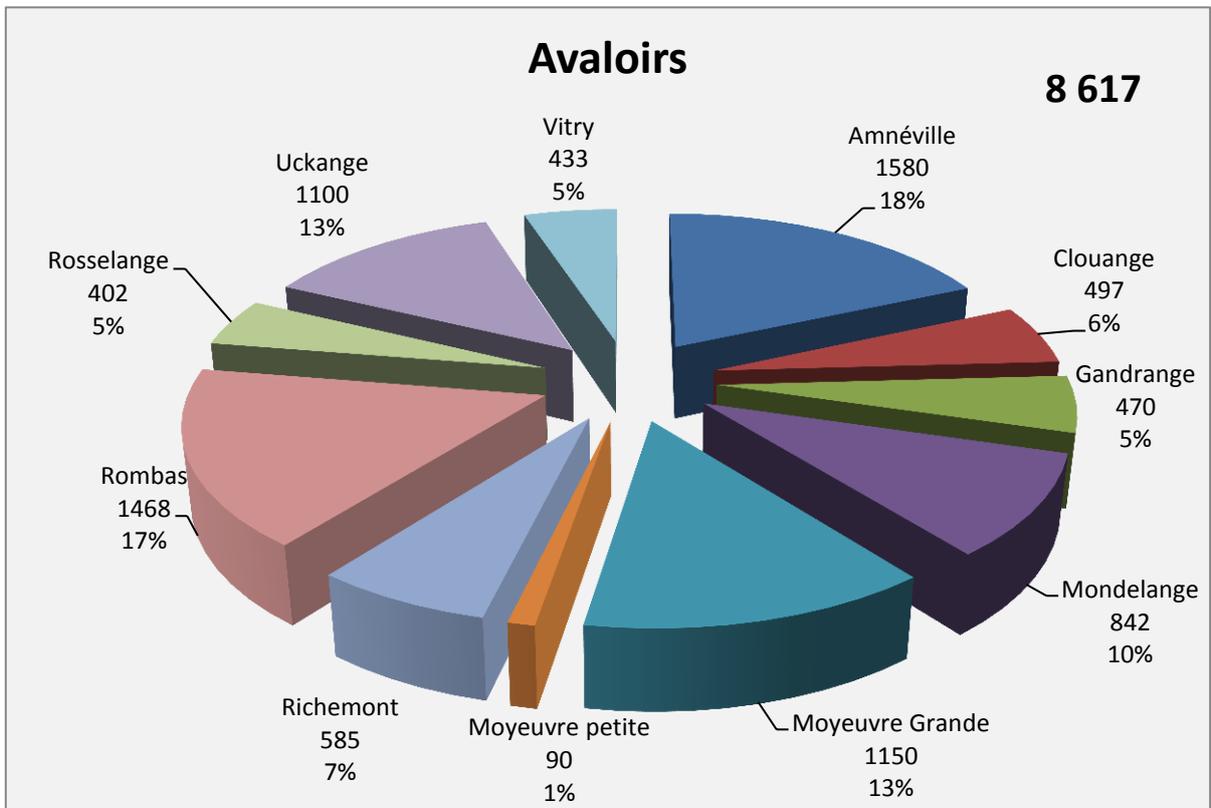
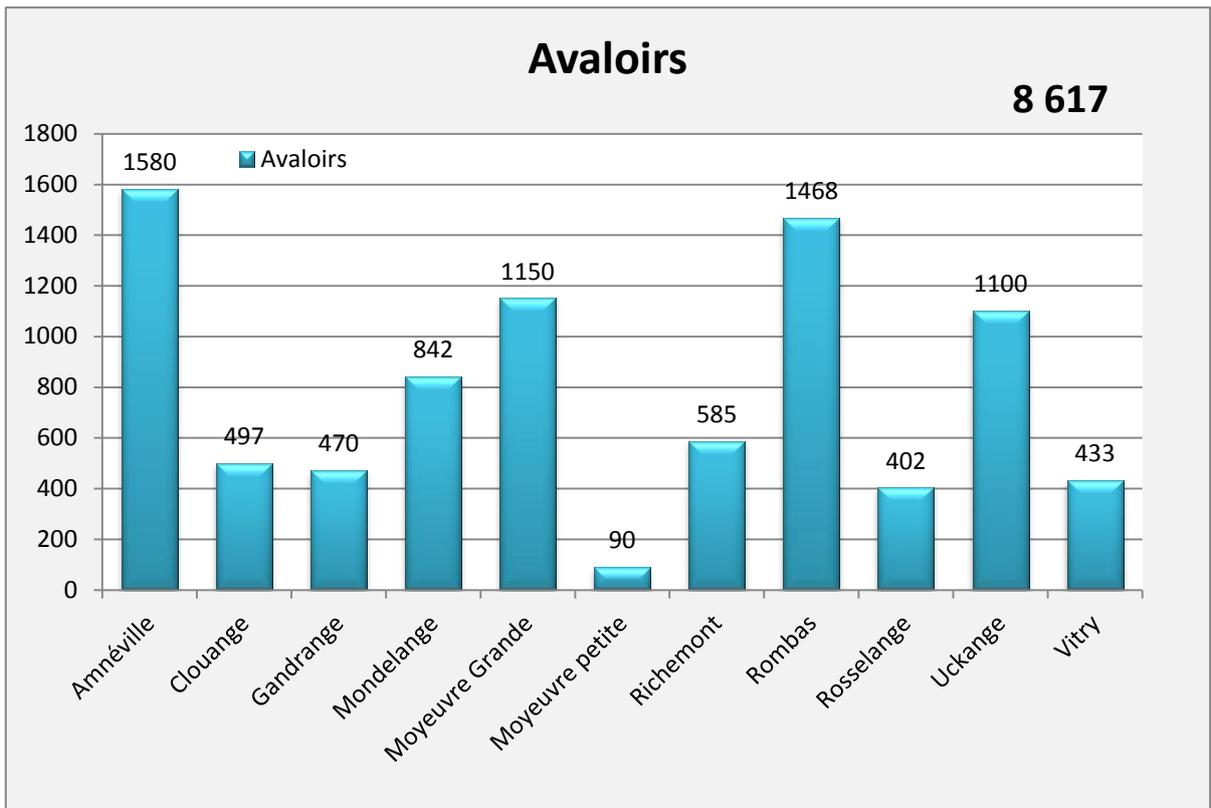
### Consommation en m3 par abonnés en 2012



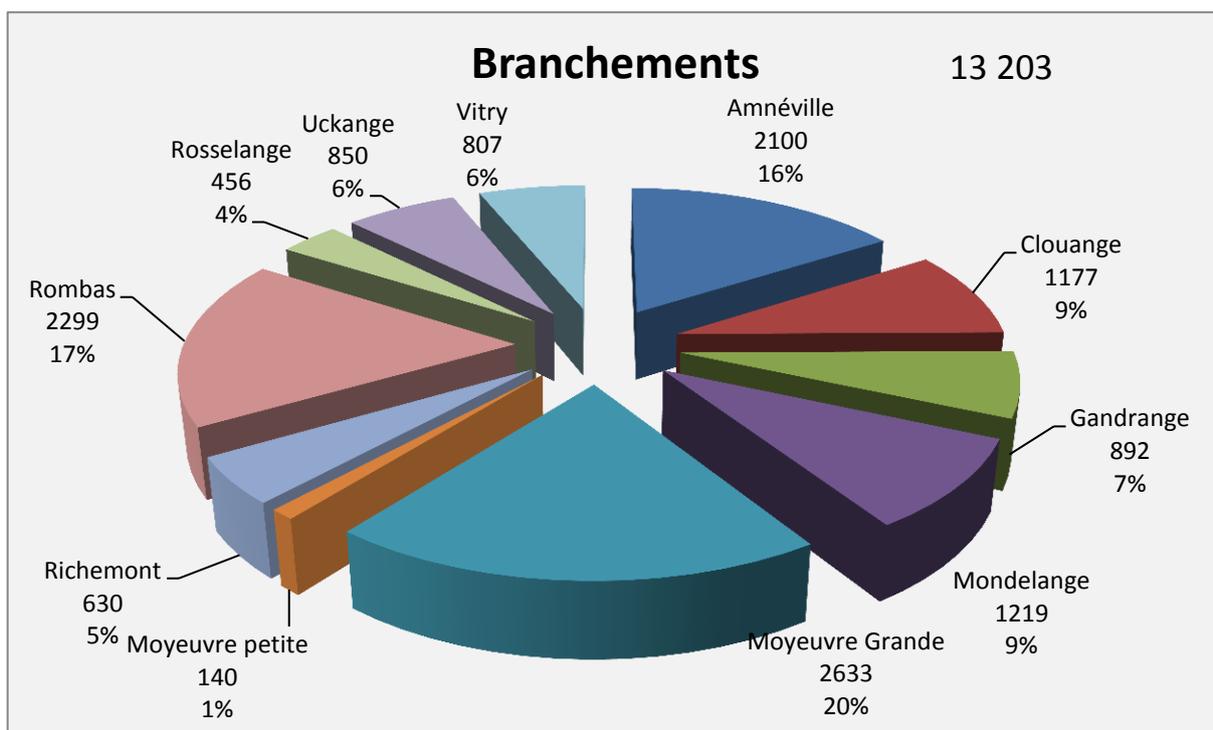
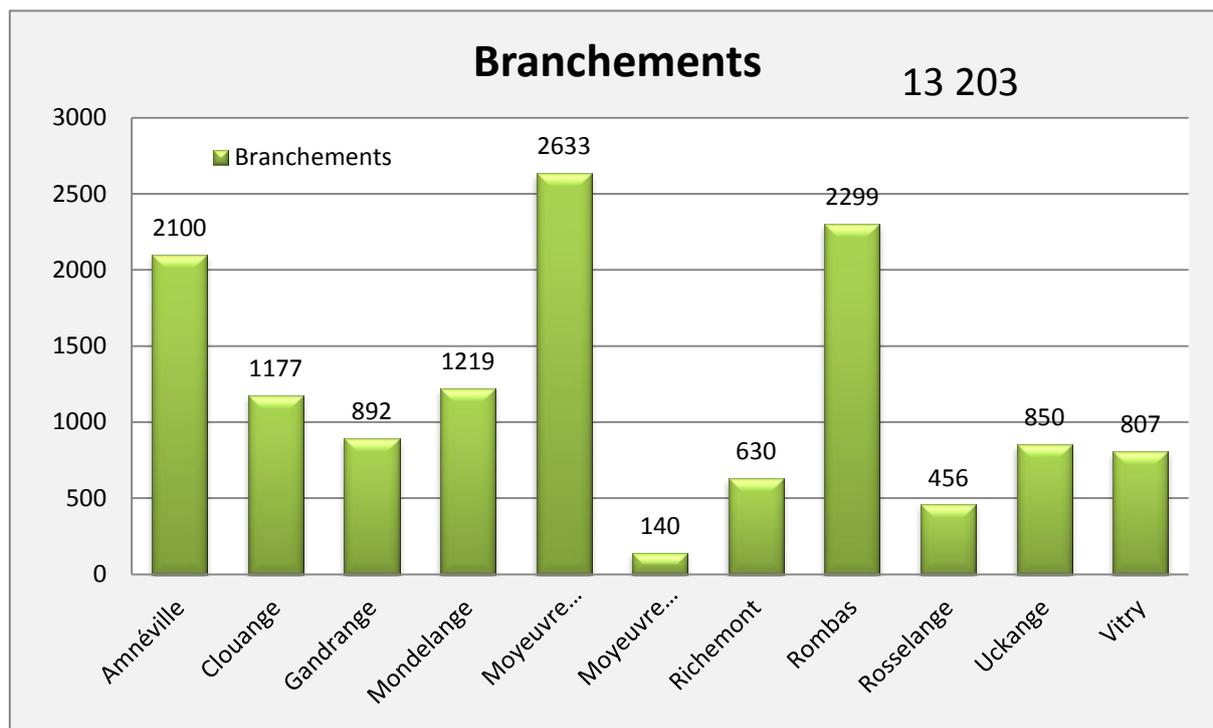
## Collecteurs du Syndicat



## Equipements -Avaloirs



## Nombre de branchements par Commune



## Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation par Commune

Amnéville, Clouange, Moyeuvre-Petite, Richemont et Rosselange

LIBELLE	2011	2012	Ecart
<b>PRODUITS</b>	<b>76 607</b>	<b>448 375</b>	<b>NS</b>
Exploitation du service	43 066	276 056	
Collectivités et autres organismes publics	33 541	160 343	
Travaux attribués à titre exclusif		3 411	
Produits accessoires		8 565	
<b>CHARGES</b>	<b>59 907</b>	<b>408 238</b>	<b>NS</b>
Personnel	11 769	110 740	
Energie électrique		10 500	
Sous-traitance, matières et fournitures	3 415	19 677	
Impôts locaux et taxes	1 097	4 352	
Autres dépenses d'exploitation			
Télécommunication, poste et télégestion	361	5 032	
Engins et véhicules	2 054	22 223	
Informatique	1 558	11 534	
Assurances	783	1 950	
Locaux	1 478	7 355	
Autres	-563	12 662	
Frais de contrôle		2 471	
Contribution des services centraux et recherche	4 414	19 521	
Collectivités et autres organismes publics	33 541	160 343	
Charges relatives aux renouvellements			
Pour garantie de continuité du service		9 007	
Programme contractuel ( Renouvellements )		9 994	
Charges relatives aux investissements			
Programme contractuel ( Investissements )		267	
Charges relatives aux investissements du domaine privé		440	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		170	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>16 700</b>	<b>40 137</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	6 029	13 378	
<b>RESULTAT</b>	<b>10 671</b>	<b>26 759</b>	<b>NS</b>

## Gandrange

LIBELLE		2011	2012	Ecart
<b>PRODUITS</b>		<b>101 431</b>	<b>92 836</b>	<b>-8,47 %</b>
Exploitation du service		21 747	18 894	
Collectivités et autres organismes publics		79 683	56 508	
Travaux attribués à titre exclusif			16 576	
Produits accessoires		1	858	
<b>CHARGES</b>		<b>96 201</b>	<b>83 739</b>	<b>-12,95 %</b>
Personnel		3 686	9 834	
Sous-traitance, matières et fournitures		8 717	9 153	
Impôts locaux et taxes		343	346	
Autres dépenses d'exploitation				
	Télécommunication, poste et télégestion	113	400	
	Engins et véhicules	643	1 767	
	Informatique	488	917	
	Assurances	245	155	
	Locaux	463	585	
	Autres	-176	2 259	
Contribution des services centraux et recherche		1 382	1 552	
Collectivités et autres organismes publics		79 683	56 508	
Charges relatives aux renouvellements		614	263	
	Pour garantie de continuité du service			
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>5 230</b>	<b>9 097</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les sociétés (calcul normalif)		1 888	3 032	
<b>RESULTAT</b>		<b>3 342</b>	<b>6 065</b>	<b>NS</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: H1051

## Mondelage

LIBELLE		2011	2012	Ecart
<b>PRODUITS</b>		<b>300 546</b>	<b>232 321</b>	<b>-22,70 %</b>
Exploitation du service		109 282	99 578	
Collectivités et autres organismes publics		176 915	137 961	
Travaux attribués à titre exclusif		14 348	-5 219	
Produits accessoires		1	1	
<b>CHARGES</b>		<b>272 285</b>	<b>227 753</b>	<b>-16,35 %</b>
Personnel		19 750	37 593	
Energie électrique		-5 141	4 778	
Sous-traitance, matières et fournitures		50 786	8 136	
Impôts locaux et taxes		1 814	1 467	
Autres dépenses d'exploitation				
	Télécommunication, poste et télégestion	597	1 697	
	Engins et véhicules	3 398	7 492	
	Informatique	2 577	3 889	
	Assurances	1 295	657	
	Locaux	2 445	2 480	
	Autres	722	4 582	
Contribution des services centraux et recherche		7 302	6 582	
Collectivités et autres organismes publics		176 915	137 961	
Charges relatives aux renouvellements		9 115	9 424	
	Pour garantie de continuité du service			
Charges relatives aux investissements		420	427	
	Programme contractuel ( Investissements )			
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		290	588	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>28 261</b>	<b>4 568</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les sociétés (calcul normalif)		10 202	1 523	
<b>RESULTAT</b>		<b>18 059</b>	<b>3 045</b>	<b>NS</b>

## Moyeuve-Grande

LIBELLE	2011	2012	Ecart
<b>PRODUITS</b>	<b>295 550</b>	<b>310 508</b>	<b>5,06 %</b>
Exploitation du service	132 719	144 168	
Collectivités et autres organismes publics	158 768	165 686	
Travaux attribués à titre exclusif	3 162	-250	
Produits accessoires	901	904	
<b>CHARGES</b>	<b>254 974</b>	<b>288 851</b>	<b>13,29 %</b>
Personnel	28 557	62 705	
Produits de traitement		105	
Sous-traitance, matières et fournitures	38 176	10 448	
Impôts locaux et taxes	2 656	2 469	
Autres dépenses d'exploitation			
	Télécommunication, poste et télégestion	874	2 854
	Engins et véhicules	4 973	12 605
	Informatique	3 772	6 542
	Assurances	1 896	1 106
	Locaux	3 578	4 171
	Autres	-998	7 052
Contribution des services centraux et recherche	10 687	11 072	
Collectivités et autres organismes publics	158 768	165 686	
Charges relatives aux renouvellements			
	Pour garantie de continuité du service	914	931
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	1 121	1 105	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>40 576</b>	<b>21 657</b>	<b>-46,63 %</b>
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	14 648	7 218	
<b>RESULTAT</b>	<b>25 928</b>	<b>14 439</b>	<b>-44,31 %</b>

Conforme à la circulaire ESE de janvier 2008

BARRAGE LI1021

## Rombas

LIBELLE	2011	2012	Ecart
<b>PRODUITS</b>	<b>398 603</b>	<b>347 461</b>	<b>-12,83 %</b>
Exploitation du service	156 815	148 374	
Collectivités et autres organismes publics	238 702	177 589	
Travaux attribués à titre exclusif	3 084	11 740	
Produits accessoires	2	9 758	
<b>CHARGES</b>	<b>351 842</b>	<b>320 249</b>	<b>-8,98 %</b>
Personnel	32 916	65 973	
Energie électrique	3 464	3 922	
Sous-traitance, matières et fournitures	38 966	15 537	
Impôts locaux et taxes	3 062	2 569	
Autres dépenses d'exploitation			
	Télécommunication, poste et télégestion	1 008	2 970
	Engins et véhicules	5 734	13 116
	Informatique	4 349	6 807
	Assurances	2 186	1 151
	Locaux	4 126	4 341
	Autres	-1 216	8 220
Contribution des services centraux et recherche	12 322	11 521	
Collectivités et autres organismes publics	238 702	177 589	
Charges relatives aux renouvellements			
	Pour garantie de continuité du service	2 954	2 957
	Programme contractuel ( Renouvellements )	3 241	3 301
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	28	275	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>46 761</b>	<b>27 212</b>	<b>-41,81 %</b>
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	16 881	9 070	
<b>RESULTAT</b>	<b>29 880</b>	<b>18 142</b>	<b>-39,28 %</b>

## Uckange

LIBELLE		2011	2012	Ecart
<b>PRODUITS</b>		<b>279 516</b>	<b>261 916</b>	<b>-6,30 %</b>
Exploitation du service		106 637	106 421	
Collectivités et autres organismes publics		156 418	155 931	
Travaux attribués à titre exclusif		15 988	-918	
Produits accessoires		473	482	
<b>CHARGES</b>		<b>257 988</b>	<b>230 923</b>	<b>-10,49 %</b>
Personnel		15 130	17 684	
Energie électrique		4 137	4 682	
Sous-traitance, matières et fournitures		62 167	1 268	
Impôts locaux et taxes		981	259	
Autres dépenses d'exploitation				
	Télécommunication, poste et télégestion	657	871	
	Engins et véhicules	1 883	5 758	
	Informatique	1 182	711	
	Assurances	634		
	Locaux	1 398	2 307	
	Autres	-1 303	-111	
Contribution des services centraux et recherche		3 630		
Collectivités et autres organismes publics		156 418	155 931	
Charges relatives aux renouvellements				
	Pour garantie de continuité du service	6 584	6 701	
Charges relatives aux investissements				
	Programme contractuel ( Investissements )	4 216	4 572	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		274	30 290	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>21 528</b>	<b>30 993</b>	<b>43,97 %</b>
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)		7 175	10 330	
<b>RESULTAT</b>		<b>14 353</b>	<b>20 663</b>	<b>43,96 %</b>

## Vitry sur Orne

LIBELLE		2011	2012	Ecart
<b>PRODUITS</b>		<b>130 930</b>	<b>88 514</b>	<b>-32,40 %</b>
Exploitation du service		36 071	27 740	
Collectivités et autres organismes publics		79 792	55 896	
Travaux attribués à titre exclusif		15 066	4 877	
Produits accessoires		1	1	
<b>CHARGES</b>		<b>121 423</b>	<b>82 375</b>	<b>-32,16 %</b>
Personnel		6 527	12 727	
Sous-traitance, matières et fournitures		27 443	3 834	
Impôts locaux et taxes		581	489	
Autres dépenses d'exploitation				
	Télécommunication, poste et télégestion	191	565	
	Engins et véhicules	1 088	2 497	
	Informatique	825	1 296	
	Assurances	415	219	
	Locaux	783	826	
	Autres	1 437	1 768	
Contribution des services centraux et recherche		2 337	2 193	
Collectivités et autres organismes publics		79 792	55 896	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		4	65	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>9 507</b>	<b>6 139</b>	<b>-35,43 %</b>
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)		3 432	2 046	
<b>RESULTAT</b>		<b>6 075</b>	<b>4 093</b>	<b>-32,63 %</b>

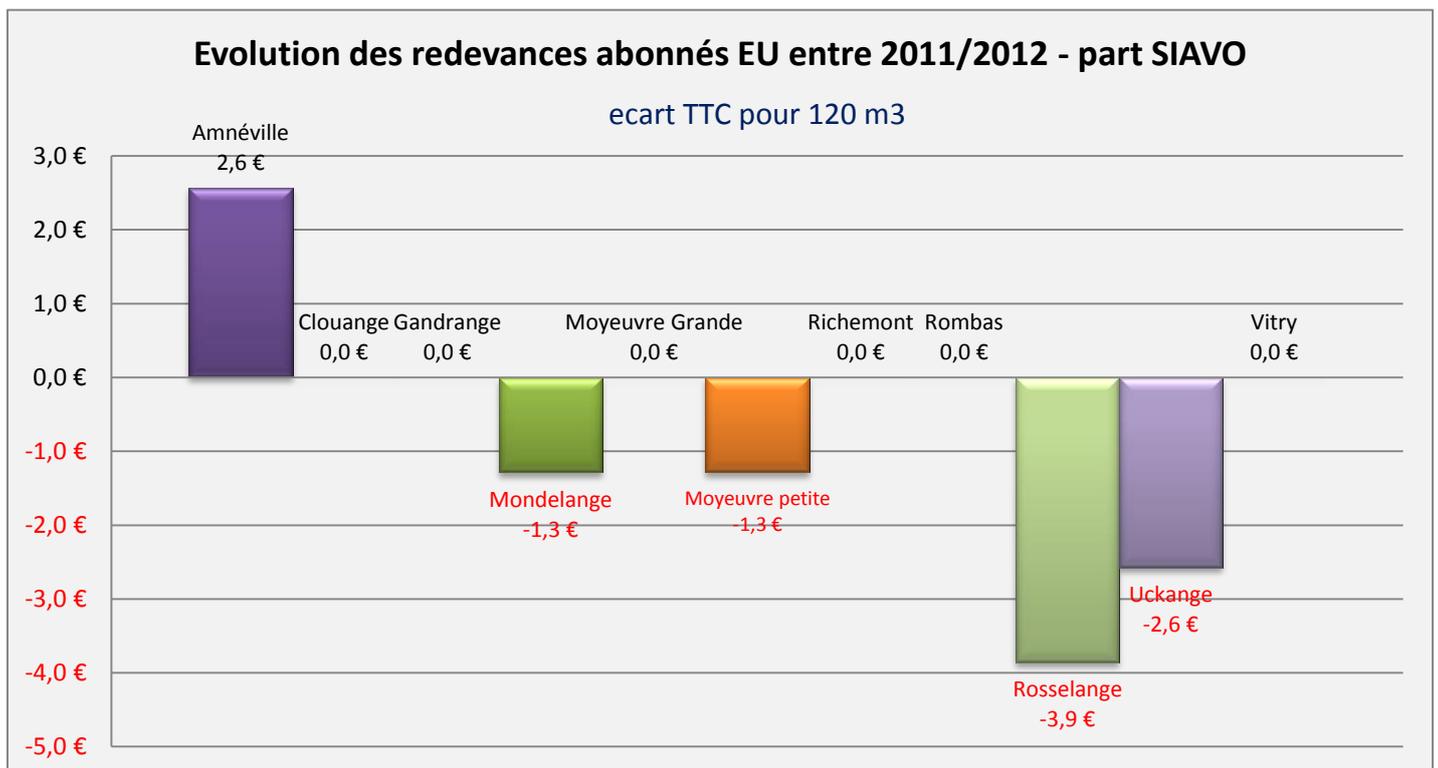
## SIAVO

LIBELLE	2011	2012	Ecart
<b>PRODUITS</b>	<b>3 798 372</b>	<b>4 085 277</b>	<b>7,55 %</b>
Exploitation du service	2 571 433	2 765 058	
Collectivités et autres organismes publics	1 213 718	1 246 813	
Travaux attribués à titre exclusif	11 264	68 716	
Produits accessoires	1 957	4 690	
<b>CHARGES</b>	<b>3 532 386</b>	<b>3 809 424</b>	<b>7,84 %</b>
Personnel	621 652	710 817	
Energie électrique	280 853	294 835	
Produits de traitement	75 695	112 960	
Analyses	19 971	18 344	
Sous-traitance, matières et fournitures	371 226	280 909	
Impôts locaux et taxes	75 851	66 198	
Autres dépenses d'exploitation			
	Télécommunication, poste et télégestion	13 339	18 623
	Engins et véhicules	69 668	56 891
	Informatique	52 842	68 877
	Assurances	26 562	12 379
	Locaux	50 128	34 158
	Autres	-17 791	66 131
Contribution des services centraux et recherche	149 722	123 925	
Collectivités et autres organismes publics	1 213 718	1 246 813	
Charges relatives aux renouvellements			
	Pour garantie de continuité du service	225 081	225 243
Charges relatives aux investissements			
	Programme contractuel ( Investissements )	248 604	250 572
Charges relatives aux investissements du domaine privé	41 286	38 620	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	13 979	183 129	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>265 986</b>	<b>275 853</b>	<b>3,71 %</b>
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	96 021	91 942	
<b>RESULTAT</b>	<b>169 965</b>	<b>183 911</b>	<b>8,21 %</b>

## Variation des tarifs 2011/2012

### Evolution des redevances abonnés EU entre 2011/2012 - part SIAVO

N°	Communes	SIAVO 2011			SIAVO 2012			120		
		collecte part communes	traitement	Total SIAVO	SIAVO collecte part communes	SIAVO traitement	Total SIAVO	Ecart €	Ecart € HT	ecart TTC pour 120 m3
1	Amnéville	0,22	0,33	0,55	0,24	0,33	0,57	0,02	2,40	2,6 €
2	Clouange	0,32	0,33	0,65	0,32	0,33	0,65	0,00	0,00	0,0 €
3	Gandrange	0,29	0,33	0,62	0,29	0,33	0,62	0,00	0,00	0,0 €
4	Mondelange	0,37	0,33	0,70	0,36	0,33	0,69	-0,01	-1,20	-1,3 €
5	Moyeuve Grande	0,25	0,33	0,58	0,25	0,33	0,58	0,00	0,00	0,0 €
6	Moyeuve petite	0,33	0,33	0,66	0,32	0,33	0,65	-0,01	-1,20	-1,3 €
7	Richemont	0,31	0,33	0,64	0,31	0,33	0,64	0,00	0,00	0,0 €
8	Rombas	0,25	0,33	0,58	0,25	0,33	0,58	0,00	0,00	0,0 €
9	Rosselange	0,39	0,33	0,72	0,36	0,33	0,69	-0,03	-3,60	-3,9 €
10	Uckange	0,43	0,33	0,76	0,41	0,33	0,74	-0,02	-2,40	-2,6 €
11	Vitry	0,29	0,33	0,62	0,29	0,33	0,62	0,00	0,00	0,0 €
SIAVO		0,31	0,33	<b>0,644</b>	0,31	0,33	<b>0,639</b>			



## Factures d'eau sur la base de 120 m<sup>3</sup>

### SAUR :

- Moyeuve-Petite

### VEOLIA :

- Moyeuve-Grande
- Uckange

### SIEGVO :

- Amnéville
- Clouange
- Gandrange
- Mondelange
- Rosselange
- Richemont
- Rombas
- Vitry sur Orne

**NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2013  
CHIFFRES 2012**